



Le journal des Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0

Open Contracting

eJDM

Pridesoft Mobile

e-CNE

Transparence

e-Regulation

e-Governance



Gratuit sur  Google play

RURAL

01

ADMINISTRATION

22

SOCIAL

03

SANTE PUBLIQUE

01

INFRASTRUCTURE

02

CONTACTS AGENCE

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun

Tel : 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09 Web : pridesoft.armac.cm

Fax : 222 20 60 43 / 222 20 33 26

Mail: infos@armac.cm, Web: www.armac.cm

CONTACTS PRIDESOFT

Tel : 222 20 49 17

Mail : pridesoft@armac.cm

N° 1677

5 Novembre 2018

5 November 2018

2H00/2:00 AM

DEMANDE DE CNE

Certificat de Non Exclusion #

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce
Service et recevez
au quotidien, dans
votre boîte mail, un
JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce
Service et obtenez
votre CNE en
ligne par paiement
Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :

N° Carte Contribuable(*) :

N ° Registre de Commerce(*) :

Statut Juridique(*) : ☐ ETS ☐ SARL ☐ SA

Type Entreprise(*) : ☐ TPE ☐ PE ☐ PME ☐ PMI ☐ GE

Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :

Adresse(**) : B.P. :

Tél.(*) : Fax :

E-mail(*) :

Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO ☐ AOIR ☐ AONO ☐ AONR ☐ BC ☐ DC ☐ DP ☐ AMI/ASMI ☐ GG ☐

Exercice(*) :

Référence(*) :

Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :

Objet(*) :

.....

Montant(en chiffres)(*) :

Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : ☐ Express Union (N° 91190008943026) ☐ CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) ☐ BICEC (N° 97568660005/16)

☐ Banque Atlantique (N° 9510173000510) ☐ SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) ☐ Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) :

Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : ☐ Oui ☐ Non Copie Carte Contribuable : ☐ Oui ☐ Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : ☐ Oui ☐ Non Copie Registre de Commerce : ☐ Oui ☐ Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.

(**) quartier, rue, etc....

CACHE
SIGNATURE
ET NOM
ICI

SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1

Reference	08bis/AONO/CMNE-KLE/CIPM/2018 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°08BIS/AAONO/CMNE-KLE/CIPM/ICAS/2018 DU 17 OCTOBRE 2018 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MAGASIN DE STOCKAGE A TCHAOUE, COMMUNE DE KAELE, DEPARTEMENT DE MAYO-KANI, REGION DE L'EXTREME-NORD. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC MINADER, EXERCICE 2018
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	07-11-2018

2

Reference	18/003bis/AONO/MINESUP/UMA/CIPM/2018 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°18/003BIS/AONO/MINESUP/UMA/CIPM/2018 DU 22/10/2018 POUR LA FOURNITURE D'UNE (01) AMBULANCE À L'UNIVERSITE DE MAROUA FINANCEMENT : BUDGET DE L'UNIVERSITÉ DE MAROUA, EXERCICE 2018 IMPUTATIONS : PROG. 241 ACTIVITÉ 2.2 - 222000 (SCUMA)
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	12-11-2018

3

Reference	002bis/AONO/C-MENGANG/CDPM/2018 Lire
Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002 BIS/AONO/C-MENGANG/CDPM/2018 DU 02 NOVEMBRE 2018 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LA SURVEILLANCE ET LE CONTROLE TECHNIQUE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CITE MUNICIPALE DANS LA COMMUNE DE MENGANG DANS LE DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT DE LA COMMUNE DE MENGANG/FEICOM-EXERCICE 2017 ET SUIVANTS LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MENGANG, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE MENGANG (MAÎTRE D'OUVRAGE), UN APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT POUR LA RÉALISATION DE L'OPÉRATION SUS-INDIQUÉE.
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	26-11-2018

4

Reference	18/004bis/AONO/MINESUP/UMA/CIPM/2018 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°18/004BIS/AONO/MINESUP/UMA/CIPM/2018 DU 22/10/2018 POUR LA FOURNITURE D'UN (01) VÉHICULE MINIBUS DE 26 PLACES CLIMATISÉ DE 12 CV À L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE POLYTECHNIQUE DE L'UNIVERSITÉ DE MAROUA FINANCEMENT : BUDGET DE L'UNIVERSITÉ DE MAROUA, EXERCICE 2018 IMPUTATIONS : PROG. 241 ACTIVITÉ 1.17 - 222000 (ENSPM)
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	12-11-2018

5

Reference	002/AONO/LANAVET/CIPM/2018 Lire
Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/LANAVET/CIPM/2018 DU 05/11/2018 POUR L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU BATIMENT DE LA DIRECTION QUALITE-HSE
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	04-12-2018

RESUME DES CONSULTATIONS

6

Reference [24/AONO/CNPS/DG/CIPM/18](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 24 /AONO/CNPS/DG/CIPM/18 DU 30 OCT. 2018 POUR LERENFORCEMENT DU SUPPORT SUIVANT LES STANDARDS ITIL A LA CNPS

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 22-11-2018

7

Reference [18/005bis/AONO/MINESUP/UMa/CIPM/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°18/005BIS/AONO/MINESUP/UMa/CIPM/2018 DU 22/10/2018 POUR LA FOURNITURE D'UN (01) VÉHICULE MINIBUS DE 26 PLACES CLIMATISÉ DE 12 CV À LA FACULTE DES ARTS, LETTRES ETSCIENCES HUMAINES DEL'UNIVERSITE DE MAROUA FINANCEMENT : BUDGET DE L'UNIVERSITÉ DE MAROUA, EXERCICE 2018 IMPUTATIONS : PROG. 242 ACTIVITÉ 1.20 - 222002 (FALSH)

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 12-11-2018

8

Reference [22/AOIO/CNPS/DG/CIPM/18](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 22/AOIO/CNPS/DG/CIPM/18 DU 30 OCTOBRE 2018 POUR LA REALISATION D'UNE ETUDE ACTUARIELLE DU REGIME DE SECURITE SOCIALE GERE PAR LA CNPS, EN PROCEDURE D'URGENCE

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 04-12-2018

9

Reference [23/AONO/CNPS/DG/CIPM/18](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 23/AONO/CNPS/DG/CIPM/18 DU 30 OCTOBRE 2018 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DE CENT-TROIS (103) SCANNERS AU PROFIT DES SERVICES CENTRAUX ET EXTERIEURS DE LA CNPS.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 22-11-2018

10

Reference [18/015/AONO/MINESUP/UMa/CIPM/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°18/015/AONO/MINESUP/UMa/CIPM/2018 DU 23/10/2018 POUR LA FOURNITURE ET INSTALLATION DES EQUIPEMENTS MEDICAUX AU CENTRE MEDICO-SOCIAL DE L'UNIVERSITE DE MAROUA FINANCEMENT : BUDGET DE L'UNIVERSITÉ DE MAROUA, EXERCICE 2018 IMPUTATIONS : PROG. 241 ACTIVITÉ 2.2 -222600 (SERVICES CENTRAUX UMA)

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 13-11-2018

11

Reference [25/AONO/CNPS/DG/CIPM/18](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 25/AONO/CNPS/DG/CIPM/18 DU 30 OCTOBRE 2018 POUR L'ACQUISITION DU MOBILIER DE BUREAU POUR LES SERVICES CENTRAUX ET EXTERIEURS DE LA CAISSE NATIONALE DE PREVOYANCE SOCIALE, EN DEUX LOTS INDEPENDANTS, EN PROCEDURE D'URGENCE

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 22-11-2018

RESUME DES CONSULTATIONS

12	Reference	26/AONO/CNPS/DG/CIPM/18 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 26/AONO/CNPS/DG/CIPM/18 DU 30 OCTOBRE 2018 POUR LA CONSTRUCTION ET L'EQUIPEMENT DES SALLES D'ARCHIVES POUR LES CENTRES DE PREVOYANCE SOCIALE DE YAGOUA ET NANGA-EBOKO, EN DEUX (02) LOTS INDEPENDANTS, EN PROCEDURE D'URGENCE
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	22-11-2018

13	Reference	49/AONO/CUD/CIPM/2018 DU 29/10/2018 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 49/AONO/CUD/CIPM/2018 DU 29/10/2018 POUR L'AMENAGEMENT D'UN HANGAR POUR TOILETTES MOBILES ET SON UNITE DE TRAITEMENTFINANCEMENTS : BUDGET DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA-EXERCICE 2019
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	04-12-2018

14	Reference	008/AONR/ANAFOR/CIPM/2018 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 008 AONR/ANAFOR/CIPM/2018 DU 31 OCTOBRE 2018 RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR L'ELABORATION DU PLAN D'AMENAGEMENT DE LA RESERVE FORESTIERE DE BAZZAMA
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	30-11-2018

15	Reference	009/AONR/ANAFOR/CIPM/2018 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 009 AONR/ANAFOR/CIPM/2018 DU 31 OCTOBRE 2018 RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR LA REVISION DU PLAN D'AMENAGEMENT DE LA RESERVE FORESTIERE DE SO'O LALA
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	30-11-2018

16	Reference	010/AONR/ANAFOR/CIPM/2018 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 010/AONR/ANAFOR/CIPM/2018 DU 31 OCTOBRE 2018 RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR LA REVISION DU PLAN D'AMENAGEMENT DE L'UNITE FORESTIERE D'AMENAGEMENT 08 008
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	30-11-2018

17	Reference	011/AONO/ANAFOR/CIPM/2018 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 011/AONO/ANAFOR/CIPM/2018 DU 31 OCTOBRE 2018 RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR LA CREATION D'UNE BASE DE DONNEES POUR L'AMENAGEMENT ET LES INVENTAIRES DE L'AGENCE NATIONAL D'APPUI AU DEVELOPPEMENT FORESTIER(ANAFOR)
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	30-11-2018

RESUME DES CONSULTATIONS

18	Reference	02/AOIR/BMN/CPM/2018 DU 31 OCT 2018 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT N°02/AOIR/BMN/CPM/2018 DU 31 OCT 2018 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CABINET CHARGE DE L'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES A LA MISE EN PLACE DES SYSTEMES DE MANAGEMENT CONFORMES AUX NORMES ISO 9001, ISO 22000 ET ISO 45001 EN 09 LOTS (EN PROCEDURE D'URGENCE) FINANCEMENT : BUDGET DU BMN – PRIMES AUX ENTREPRISES ET APPUI DE L'AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	11-12-2018

19	Reference	016/AONO/FEICOM/CIPM/2018 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°16/AONO/FEICOM/CIPM/2018 DU 05 NOV 2018 POUR LA LIBRE GERANCE DE LA CANTINE DU FEICOM AU TITRE DES EXERCICES 2018, 2019, 2020 ET 2021
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	04-12-2018

20	Reference	AVIS D'APPEL D'OFFRES Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET D'EXPERTISE/CONSULTANT POUR L'ELABORATION D'UN MANUEL DE PROCEDURES ADMINISTRATIVES, FINANCIERES ET COMPTABLES DE L'AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (ANTIC).
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	03-12-2018

21	Reference	003/C/J11/SAEF/DDMAP-MK/SPM/2018 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°003/C/J11/SAEF/DDMAP-MK/SPM/2018 DU 02 NOVEMBRE 2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/J11/SAEF/CDPM-MK/2018 DU 03 OCTOBRE 2018 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DES TRANSPORTS DU MBAM ET KIM A NTUI, REGION DU CENTRE EN DEUX (02) PHASES.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

22	Reference	132/18/DG/CNPS Lire
	Titre/objet	PORTANT PROROGATION DE DELAI DE REMISE DES OFFRES OBJET DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 15/AONO/CNPS/DG/CIPM/18 DU 27 JUILLET 2018 POUR LES TRAVAUX DE RENFORCEMENT DES PROTECTIONS CONTRE LES DECHARGES ATMOSPHERIQUES (PARAFOUDRE, PARATONNERRE, PRISE DE TERRE) DANS LES CPS DE BANYO, YAGOUA, BAMENDA ET SANGMELIMA
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

23	Reference	COMMUNIQUE Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

24

Reference [131/18/DG/CNPS](#) [Lire](#)

Titre/objet PORTANT PROROGATION DE DELAI DE REMISE DES OFFRES OBJET DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 14/AONO/CNPS/DG/CIPM/18 DU 25 JUILLET 2018 POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU BATIMENT ANNEXE, DE RECUPERATION DES BALCONS EN ESPACES DE TRAVAIL (CONFECTION DES VITRINES) ET DE CONSTRUCTION D'UN PASSAGE POUR HANDICAPES ET PERSONNES A MOBILITE REDUITE AU CENTRE DE PREVOYANCE SOCIALE DE MINBOMAN A YAOUNDE

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

25

Reference [009/DC/FEICOM/CIPM/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION N°009/DC/FEICOM/CIPM/2018 DU 03 OCTOBRE 2018 POUR LA FOURNITURE ET LA MAINTENANCE DES EXTINCTEURS DANS LES AGENCES REGIONALES DU FEICOM

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

26

Reference [01/C/C/DK/SG/SPM](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUEN° 01/C/C/DK/SG/SPM DU 18 OCTOBRE 2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°001/DC/C/DK/SG/SPM/2018 DU 20 SEPTEMBRE 2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE(04) FORAGES EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE DANS LES LOCALITES DE BEIH, MOUZI(PROCHE DE L'EGLISE ET DE LA CHEFFERIE), KOUBOU(QUARTIER SEMBOU A COTE DE L'EGLISE) ET AU MARCHE DE DEUK DANS LA COMMUNE DE DEUK, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE ,EN PROCEDURE D'URGENCE.MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE DEUKFINANCEMENT : PNDP III (IDA) ET COMMUNE DE DEUK

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

27

Reference [035 DU 01/11/ 2018](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°035 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATIONS N°08/MINEPAT/SG/PNDP/CSPM/18 DU 25 SEPTEMBRE 2018 RELATIVE À L'ACQUISITION DES FOURNITURES POUR VÉHICULES À LA CELLULE NATIONALE DE COORDINATION DU PROGRAMME NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP)

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

28

Reference [01/C/C/DK/SG/SPM](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 01/C/C/DK/SG/SPM DU 18 OCTOBRE 2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°001/DC/C/DK/SG/SPM/2018 DU 20 SEPTEMBRE 2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE(04) FORAGES EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE DANS LES LOCALITES DE BEIH, MOUZI(PROCHE DE L'EGLISE ET DE LA CHEFFERIE), KOUBOU(QUARTIER SEMBOU A COTE DE L'EGLISE) ET AU MARCHE DE DEUK DANS LA COMMUNE DE DEUK, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE ,EN PROCEDURE D'URGENCE.MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE DEUKFINANCEMENT : PNDP III (IDA) ET COMMUNE DE DEUK

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

29	Reference	02/C/C/DK/SG/SPM Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 02/C/C/DK/SG/SPM DU 18 OCTOBRE 2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°002/DC/C/DK/SG/SPM/2018 DU 20 SEPTEMBRE 2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PUIS EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE A BANDA DANS LA COMMUNE DE DEUK, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE ,EN PROCEDURE D'URGENCE.MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE DEUKFINANCEMENT : PNDP III (IDA) ET COMMUNE DE DEUK
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

30	Reference	144/CUD/SG/DIVMAP/2018 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 144/CUD/SG/DIVMAP/2018 PORTANT MODIFICATION DE LA LISTE RESTREINTE ARRETEE A L'ISSUE DE L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 14/ASMI/CUD/SG/DIREM/2018 DU 19 JUIN 2018 RELATIF A LA PRESELECTION DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SUPERVISION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT DANS LA VILLE DE DOUALAFINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2018
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

31	Reference	132/18/DG/CNPS Lire
	Titre/objet	PORTANT PROROGATION DE DELAI DE REMISE DES OFFRES OBJET DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 15/AONO/CNPS/DG/CIPM/18 DU 27 JUILLET 2018 POUR LES TRAVAUX DE RENFORCEMENT DES PROTECTIONS CONTRE LES DECHARGES ATMOSPHERIQUES (PARAFoudre, PARATONNERRE, PRISE DE TERRE) DANS LES CPS DE BANYO, YAGOUA, BAMENDA ET SANGMELIMA
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

32	Reference	131/18/DG/CNPS Lire
	Titre/objet	PORTANT PROROGATION DE DELAI DE REMISE DES OFFRES OBJET DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 14/AONO/CNPS/DG/CIPM/18 DU 25 JUILLET 2018 POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU BATIMENT ANNEXE, DE RECUPERATION DES BALCONS EN ESPACES DE TRAVAIL (CONFECTION DES VITRINES) ET DE CONSTRUCTION D'UN PASSAGE POUR HANDICAPES ET PERSONNES A MOBILITE REDUITE AU CENTRE DE PREVOYANCE SOCIALE DE MINBOMAN A YAOUNDE
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

33	Reference	009/DC/FEICOM/CIPM/2018 Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION N°009/DC/FEICOM/CIPM/2018 DU 03 OCTOBRE 2018 POUR LA FOURNITURE ET LA MAINTENANCE DES EXTINCTEURS DANS LES AGENCES REGIONALES DU FEICOM
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

34

Reference	003/D/J11/SAEF/DDMAP-MK/SPM/2018 Lire
Titre/objet	DECISION N°003/D/J11/SAEF/DDMAP-MK/SPM/2018 DU 02 NOVEMBRE 2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/J11/SAEF/CDPM-MK/2018 DU 03 OCTOBRE 2018 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DES TRANSPORTS DU MBAM ET KIM A NTUI, REGION DU CENTRE EN DEUX (02) PHASES.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

35

Reference	025 /D/FEICOM/DG Lire
Titre/objet	DECISION N°025 /D/FEICOM/DG DU PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT RELATIF A LA FOURNITURE DU MATÉRIEL INFORMATIQUE AU FEICOM
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

36

Reference	01/C/C/DK/SG/SPM Lire
Titre/objet	DECISION N° 01/C/C/DK/SG/SPM DU 18 OCTOBRE 2018 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A LA DEMANDE DE COTATION N°001/DC/C/DK/SG/SPM/2018 DU 20 SEPTEMBRE 2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE(04) FORAGES EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE DANS LES LOCALITES DE BEIH, MOUZI(PROCHE DE L'EGLISE ET DE LA CHEFFERIE), KOUBOU(QUARTIER SEMBOU A COTE DE L'EGLISE) ET AU MARCHE DE DEUK DANS LA COMMUNE DE DEUK, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE ,EN PROCEDURE D'URGENCE.
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

37

Reference	002/DC/C/DK/SG/SPM Lire
Titre/objet	DECISION N° 02/C/C/DK/SG/SPM DU 18 OCTOBRE 2018 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A LA DEMANDE DE COTATION N°002/DC/C/DK/SG/SPM/2018 DU 20 SEPTEMBRE 2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PUIS EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE A BANDA DANS LA COMMUNE DE DEUK, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE ,EN PROCEDURE D'URGENCE
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

38

Reference	N° 001/AMI/ARMP/2018 DU 17/10/2018 Lire
Titre/objet	APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 001/AMI/ARMP/2018 DU 17/10/2018 POUR LA CONSTITUTION D'UN REPERTOIRE DES EXPERTS AUPRES DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE DES MARCHÉS PUBLICS
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	15-11-2018

COMMUNE DE KAÉLÉ

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°08BIS/AAONO/CMNE-KLE/CIPM/ICAS/2018 DU 17 OCTOBRE 2018 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MAGASIN DE STOCKAGE A TCHAOUE, COMMUNE DE KAELE, DEPARTEMENT DE MAYO-KANI, REGION DE L'EXTREME-NORD. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC MINADER, EXERCICE 2018

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D
IMPUTATION
52 30 393 03 641326 2811 921

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Kaélé, Maître d'Ouvrage lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction d'un magasin de stockage à TCHAOUE ; Commune de Kaélé, Département de Mayo-Kani.

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive : • les travaux préparatoires ; • Le terrassement ; • La fondation ; • La maçonnerie - élévation ; • La charpente - couverture ; • La menuiserie métallique ; • La menuiserie bois ; • L'électricité ; • Le revêtement - peinture ; • VRD.

3. Cout Prévisionnel

trente millions (20 000 000) francs FCA.

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine du Bâtiment et du Génie-Civil. Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations **authentiques** qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de leur dossier.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Agriculture et Développement Rural, exercice 2018, sous la ligne Imputation : 52 30 393 03 641326 2811 921 pour un montant TTC de **vingt millions (20 000 000) francs FCA.**

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux jours et heures ouvrables auprès de la Commune de Kaélé dans le Bureau de Suivi des Marchés et des Projets Communaux

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Commune de Kaélé auprès du Bureau de Suivi des Marchés et des Projets Communaux dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable, au titre des frais d'achat du dossier, de **trente mille (30 000) francs CFA** auprès de la Recette municipale de la Commune de Kaélé

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous pli fermé, auprès du Bureau de Suivi des Marchés et des Projets de la Commune de Kaélé, au plus tard le **07 NOVEMBRE 2018 à 10 heures**, heure locale et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

**N°08BIS/AONO/CMNE-KLE/CIPM/ICAS/2018 DU 17 OCTOBRE 2018 EN PROCEDURE D'URGENCE
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MAGASIN DE STOCKAGE A TCHAODE, COMMUNE DE
KAELE, DEPARTEMENT DE MAYO-KANI, REGION DE L'EXTREME-NORD.**

FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINADER EXERCICE 2018

«A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement»

Les offres parvenues après la date et l'heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **Trois (03) mois** calendaires, et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **quatre cent mille (400000) francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date d'origine de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps le 07 NOVEMBRE 2018 à 11 heures** précises dans la salle de réunions de la Commune de Kaélé. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- **1ère étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- **2ème étape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- **3ème étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

13.1. Critères éliminatoires

13.1.1 : Pièces administratives

a) Dossier incomplet

b) Pièce falsifiée ou non authentique.



13.1.2 : Offre technique

- a) Fausse déclaration, documents falsifiées ou scannés ;
- b) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- c) Offre sans chef de chantier ou avec chef de chantier de moins de trois ans d'expérience ;
- d) Offre sans solvabilité financière ;
- e) Non satisfaction à, au moins soixante-dix (70) pour cent critères essentiels ;
- f) Abandon d'un marché public durant les trois dernières années (2015, 2016 et 2017) dans la Région de l'Extrême
- g) Non présentation d'une déclaration sur l'honneur attestant le non abandon d'un marché au cours de trois dernières années et une défaillance annuelle établie par le MINMAP.

13.1.3 : Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- c) Absence d'un sous-détail de prix ;
- d) Sous-détail de prix irréaliste et erroné ;
- e) Impact des erreurs sur le montant à l'ouverture des plis supérieur à 5%

13.2 : Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des **43 critères essentiels** ci-dessous :

- a) Présentation sur **4 critères** ;
- b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **10 critères** ;
- c) Le matériel de chantier à mobiliser sur **10 critères** ;

15. Attribution

Le Maire de la Commune de Kaelé, Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la **moins-disante** après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

- e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **6 critères**.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours et aux heures ouvrables, auprès du Bureau de Suivi des Marchés et des Projets Communaux, téléphone : 677 86 88 36/697 04 54 02. Pour toutes tentatives de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

KAELE le 17 Octobre 2018

Le MAIRE

SEIBOU FRANCOIS XAVIER

UNIVERSITÉ DE MAROUA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°18/003BIS/AONO/MINESUP/UMA/CIPM/2018 DU 22/10/2018 POUR LA FOURNITURE D'UNE (01)
AMBULANCE À L'UNIVERSITE DE MAROUA FINANCEMENT : BUDGET DE L'UNIVERSITÉ DE MAROUA,
EXERCICE 2018 IMPUTATIONS : PROG. 241 ACTIVITÉ 2.2 - 222000 (SCUMA)**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D
IMPUTATION
PROG. 241 ACTIVITÉ 2.2 - 22200

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public, Le Recteur de l'Université de Maroua, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence pour la fourniture d'une (01) ambulance à l'Université de Maroua.

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent marché comprennent :

- La fourniture, le transport, la livraison sur site, les essais ou test de fonctionnalité et le démarrage du matériel roulant ;
- La fourniture de l'outillage (trousse à outils, cric avec clé de roue, 1 roue de secours) ainsi que de la documentation (manuel d'entretien et de conduite et catalogue des pièces de rechange en français ou en anglais) ;
- La fourniture de la carte grise, plaque d'immatriculation CEMAC, vignette fiscale, souscription d'une assurance automobile pour un an ;
- La réception du matériel roulant.

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **30 000 000 (trente millions) F CFA**

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupements d'entreprises de droit camerounais, ayant une expérience avérée dans les approvisionnements généraux. Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celles pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de leurs dossiers.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le BIP de l'Université de Maroua de l'exercice 2018, sur les lignes d'imputations budgétaires : Prog. 241 Activité 2.2 - 222000 (SC UMa) ;

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement (DIPD) de l'Université de Maroua, BP 46 Maroua, Tél. 222-29-15-68, dès publication du présent avis

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement (DIPD) de l'Université de Maroua, BP 46 Maroua, Tél. 222-29-15-68, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **50.000 (cinquante mille) F CFA**, payable à la BICEC, « Compte Spécial CAS-ARMP ».

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont l'original et **six (06)** copies marquées comme tels, et conformes aux prescriptions du DAO, devra parvenir à la DIPD, au plus tard le **12/11/2018 à 14 heures** précises, dans trois (03) enveloppes internes et distinctes identifiant : • Enveloppe A : pièces administratives ; • Enveloppe B : offre technique ; • Enveloppe C : offre financière. Ces trois (03) enveloppes seront contenues dans une quatrième et devront porter impérativement la seule et unique mention suivante :

**AVIS D'APPEL D'OÙVRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°18/003bis/AONO/MINESUP/UMA/CIPM/2018 DU 22/10/2018 POUR LA FOURNITURE D'UNE (01)
AMBULANCE À L'UNIVERSITE DE MAROUA
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"**

Les offres parvenues après les date et heures limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des fournitures est d'un **(01) mois calendaire**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurances agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **600 000 (six cent mille) F CFA**. Chaque caution doit être valable pendant trente (30) jours au-delà de la date (limite) de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du RPAO. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du DAO sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurances agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du DAO, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **12/11/2018 à 15 heures** par la CIPM placée auprès de l'Université de Maroua dans la salle de réunion de ladite Commission. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandaté et ayant une connaissance parfaite du dossier.

14. Critères d'évaluation

13. Critères d'évaluation

Ces critères ont pour objet d'identifier et de rejeter les offres incomplètes ou non conformes pour l'essentiel aux conditions fixées dans le DAO relatives notamment à la recevabilité des pièces administratives, à la conformité de l'offre technique aux spécifications techniques du DAO et à la qualification des candidats.

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation selon les critères essentiels. Ils ne doivent pas faire l'objet de notation. Le non respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire. Il s'agit notamment de :

- Absence de la caution de soumission ou non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif 48 heures après

l'ouverture des offres ;

- Fausses déclarations ou des pièces falsifiées ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Bordereau des prix unitaires incohérent ou incomplet ;
- Non-conformité du modèle de soumission ;
- Non indication des marques proposées. Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces Justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

13.2. Critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

Critères	validation
- Les bilans chiffres d'affaires des trois (03) dernières années, certifiés par un expert-comptable agréé	Oui/non
- L'accès à une ligne de crédit ou la preuve de la disponibilité des ressources financières propres à hauteur de 75% du marché.	Oui/non
- La conformité des spécifications techniques du matériel roulant proposé	Oui/non
- Le calendrier de livraison du matériel roulant	Oui/non
- Le service après-vente	Oui/non
- L'acceptation des conditions du marché	Oui/non

Le non-respect de deux (02) critères essentiels à la qualification entraîne élimination de l'offre.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre technique aura été jugée satisfaisante et dont l'offre financière sera la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la DIPD de l'UMa.

MAROUA le 19 Octobre 2018

Le SECRÉTAIRE D'ÉTAT

IDRISSOU ALIOUM

COMMUNE DE MENGANG

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002 BIS/AONO/C-MENGANG/CDPM/2018 DU 02 NOVEMBRE 2018 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LA SURVEILLANCE ET LE CONTROLE TECHNIQUE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CITE MUNICIPALE DANS LA COMMUNE DE MENGANG DANS LE DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT DE LA COMMUNE DE MENGANG/FEICOM-EXERCICE 2017 ET SUIVANTSLE MAIRE DE LA COMMUNE DE MENGANG, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE MENGANG (MAÎTRE D'OUVRAGE], UN APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT POUR LA RÉALISATION DE L'OPÉRATION SUS-INDIQUÉE.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent appel d'offres a pour objet, la surveillance et le contrôle technique des travaux de construction d'une cité municipale dans la Commune de Mengang, dans le Département du Nyong et Mfoumou, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Le Cocontractant devra:Surveiller et contrôler les travaux :

- Exploiter les documents graphiques (plans d'exécution) en vue des évaluations ultérieures des travaux ;
- Suivre l'installation du chantier conformément au plan proposé par l'entreprise adjudicataire ;
- Contrôler les pièces techniques notamment les journaux de chantier et les procès-verbaux de réunions de chantier ;
- Contrôler la conformité de l'exécution des ouvrages suivant les prescriptions techniques contractuelles ;
- Produire des rapports mensuels faisant état de l'exécution quantitative et qualitative des travaux ;
- Produire un rapport final faisant état de l'exécution quantitative et qualitative des travaux

Proposer à la signature du Chef de Service du marché des ordres de services nécessaires à la bonne exécution des travaux;Veiller à l'assurance de la qualité et à l'application des mesures de protection de l'environnement;Veiller à l'établissement des plans de recollement.

Les prestations du titulaire sont définies de manière plus détaillée dans les Termes de Références.

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel s'élève à **douze millions six cent mille (12 600 000)** de francs CFA Toutes Taxes Comprise.

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres national restreint est ouverte aux Bureaux d'Etudes Techniques .

Pièces constitutives du Dossier d'Appel d'Offres : Les pièces constitutives du présent Appel d'Offres sont :

Pièce n°1 : Avis d'Appel d'Offres National Ouvert (AAONO) (version française et anglaise) ;

Pièce n°2 : Règlement Général de l'Appel d'Offres (RGAO) ;

Pièce n°3 : Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) ;

Pièce n°4 : Offre Technique Tableaux Types ;

Pièce n°5 : Offre Financière Tableaux Types ;

Pièce n°6 : Termes de Référence (TDR) ;

Pièce n°7 : Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) ;

Pièce n°8 : Formulaire de soumission (9.1) et modèle de projet de contrat (9.2) ;

Pièce n°9 : Textes et fiches modèles à utiliser par les soumissionnaires ;

Pièce n°10 Grille d'évaluation des offres techniques ;

Pièce n°11: Listes des établissements bancaires et organismes financiers autorisés à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offre seront financées par le Budget d'investissement de la Commune de Mengang, à travers le concours financier du FEICOM dans le cadre du Programme de Construction des Cités Municipales, exercice 2017 et suivants.

Le montant prévisionnel s'élève à **douze millions six cent mille (12 600 000)** de francs CFA Toutes Taxes Comprise.

7. Consultation du Dossier

N/A

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et obtenu (dès publication de l'Avis d'Appel d'Offres) auprès de la Mairie de Mengang, sur présentation d'une quittance de versement à la recette municipale de Mengang d'une somme non remboursable, au titre des frais d'acquisition du DAO, de vingt-mille (20 000) francs CFA.

Présentation de l'offre :

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après qui sont contenus dans deux enveloppes fermées et scellées dont :

L'enveloppe A -Pièces administratives (volume 1) et Offre technique (volume 2) ;L'enveloppe B -Offre financière (volume 3).

Les deux enveloppes précitées sont placées dans une troisième fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. **9.**

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies** marqués comme tels, devra être déposée dans les services de la Préfecture d' Akonolinga au plus tard le 26 Novembre 2018 à 12 heures.

Aucune offre déposée après la date et l'heure limites ne sera recevable. Chaque offre devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT NO02/A0N0/ C-MENGANG/ CDPM/2018 DU 02 NOVEMBRE 2018 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LA SURVEILLANCE ET LE CONTROLE TECHNIQUE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CITE MUNICIPALE DANS LA COMMUNE DE MENGANG DANS LE DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE.

FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT DE LA COMMUNE DE MENGANG/FEICOM-EXERCICE 2017 ET SUIVANTS

«A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

La durée des prestations est estimée à **huit (08) mois**, la mobilisation étant fonction de la durée effective des travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Le cautionnement provisoire est valable pour une période de cent vingt (120) jours à compter de la date limite de remise des offres. Son montant est de **deux cent CINQUANTE DEUX mille (252 000) francs CFA**.

Pour le soumissionnaire retenu, le cautionnement provisoire restera valable jusqu'à ce que le cautionnement définitif soit constitué.

Délai de réponse des soumissionnaires :

Il est accordé aux soumissionnaires désireux de répondre à cet Appel d'Offres un délai de réponse de **vingt (20) jours** à compter de la date de publication de cet avis.

12. Recevabilité des Offres

N/A

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en **deux (02) temps**.

L'ouverture des offres administratives et techniques aura lieu le 26 Novembre 2018 à **13 heures** dans la salle des réunions de la Préfecture d' Akonolinga par la Commission Départementale de Passation des Marchés du Nyong et Mfoumou.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée ayant une parfaite connaissance du dossier.

A l'issue de l'analyse des offres administratives et techniques, l'ouverture des offres financières sera réalisée dans les mêmes conditions, à une date ultérieure qui sera communiquée aux soumissionnaires ayant eu le dossier administratif conforme et obtenu une note technique égale ou supérieure à **70 points sur 100**.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

14.1.1 Offre administrative

a) Absence de la caution de soumission

b) Absence ou non-conformité d'une pièce non régularisée après un délai de 48 heures

a) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés en lieu et place des copies certifiées ou originaux;

b) Note technique inférieure à 70/100 ;

c) Non inscription à l'Ordre National de Génie Civil pour le Chef de Mission ;

d) Absence d'une Note méthodologique d'exécution des prestations.

14.1.3 : Offre financière :

a) Offre financière incomplète ;

b) Pièces non conformes ;

c) Omission dans l'offre financière, d'un prix unitaire quantifié ;

d) Absence du sous détail des prix

14-2 Critères essentiels

Les offres techniques seront notées en fonction des critères essentiels ci-après :

o Qualification des experts affectés à l'opération sur **50 points** ;

o Expérience du BET sur **20 points** ;

o Moyens techniques et matériels sur **20 points** ;

o Présentation de l'offre sur **10 points**.

A l'issue de l'examen des offres administratives et techniques, seules les offres financières des soumissionnaires qui auront présenté une offre administrative conforme et obtenu une note en capacité technique supérieure ou égale à 70 points sur 100 seront analysées.

14-2-2 Les offres financières

Il sera attribué aux offres financières de chaque entreprise, une note financière, calculée de la manière suivante :

$$NF_i = \frac{MMD}{MS} \times 100$$

MS

Avec NF_i = Note financière, MMD = Montant de l'offre la moins disante, MS = montant évalué du soumissionnaire

La note finale (NF) de chaque soumissionnaire sera obtenue de la manière suivante :

$$NF = \frac{Nt \times 70 + NF_i \times 30}{100}$$

100 , avec NF = Note finale ; Nt = Note technique

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui a soumis l'offre évaluée la mieux- disante, celle ayant obtenue la note finale (NF) la plus élevée.

L'Autorité Contractante pourra rejeter les offres anormalement basses, sous réserve

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant **cent vingt (120) jours** à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires de l'ordre technique, peuvent être obtenus, aux heures ouvrables, à la Mairie de Mengang.

YAOUNDE le 2 Novembre 2018

Le MAIRE

AYIA Gabriel bienvenu

UNIVERSITÉ DE MAROUA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°18/004BIS/AONO/MINESUP/UMA/CIPM/2018 DU 22/10/2018 POUR LA FOURNITURE D'UN (01) VÉHICULE
MINIBUS DE 26 PLACES CLIMATISÉ DE 12 CV À L'ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE POLYTECHNIQUE
DE L'UNIVERSITE DE MAROUA FINANCEMENT : BUDGET DE L'UNIVERSITÉ DE MAROUA, EXERCICE
2018 IMPUTATIONS : PROG. 241 ACTIVITÉ 1.17 - 222000 (ENSPM)**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D
IMPUTATION
PROG. 241 ACTIVITÉ 1.17 - 2220

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public, Le Recteur de l'Université de Maroua, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence pour la fourniture d'un (01) véhicule minibus de 26 places climatisé de 12 CV à l'Ecole Nationale Supérieure Polytechnique de l'Université de Maroua.

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent marché comprennent :

- La fourniture, le transport, la livraison sur site, les essais ou test de fonctionnalité et le démarrage du matériel roulant ;
- La fourniture de l'outillage (trousse à outils, cric avec clé de roue, 1 roue de secours) ainsi que de la documentation (manuel d'entretien et de conduite et catalogue des pièces de rechange en français ou en anglais) ;
- La fourniture de la carte grise, plaque d'immatriculation CEMAC, vignette fiscale, souscription d'une assurance automobile pour un an ;
- La réception du matériel roulant.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **48 000 000 (quarante-huit millions) F CFA.**

4. Allotissement

Les fournitures ne comportent qu'un seul lot.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupements d'entreprises de droit camerounais, ayant une expérience avérée dans les approvisionnements généraux. Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celles pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de leurs dossiers.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le BIP de l'Université de Maroua de l'exercice 2018, sur les lignes d'imputations budgétaires : Prog. 241 Activité I.17-222000 (ENSPM) ;

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement (DIPD) de l'Université de Maroua, BP 46 Maroua, Tél. 222-29-15-68, dès publication du présent avis

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement (DIPD) de l'Université de Maroua, BP 46 Maroua, Tél. 222-29-15-68, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **70 000 (soixante-dix mille) FCFA**, payable à la BICEC, « Compte Spécial CAS-ARMP ».

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont l'original et **six (06)** copies marquées comme tel conformes aux prescriptions du DAO, devra parvenir à la DIPD, au plus tard le **12/11/2018 à 14 heures** précises, dans **trois (03)** enveloppes internes et distinctes identifiant : • Enveloppe A : pièces administratives ;

• Enveloppe B : offre technique ;

• Enveloppe C : offre financière.

Ces trois (03) enveloppes seront contenues dans une quatrième et devront porter impérativement la seule et unique mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°18/004bis/AONO/MINESUP/UMa/CIPM/2018 DU 22/10/2018 POUR LA FOURNITURE D'UN (01) VÉHICULE
MINIBUS DE 26 PLACES CLIMATISÉ DE 12 CV À L'ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE POLYTECHNIQUE DE
L'UNIVERSITE DE MAROUA

FINANCEMENT : Budget de l'Université de Maroua, Exercice 2018 IMPUTATIONS : Prog. 241 Activité 1.17 - 222000 (ENSPM)

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

Les offres parvenues après les date et heures limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des fournitures est d'un **(01) mois calendaire**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurances agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **960 000 (neuf cent soixante mille) FCFA**. Chaque caution doit être valable pendant trente (30) jours au-delà de la date (limite) de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du RPAO. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'AAO. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du DAO sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurances agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du DAO, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. - L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **12/11/2018 à 15 heures** par la CIPM placée auprès de l'Université de Maroua dans la salle de réunion de ladite Commission. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandaté et ayant une connaissance parfaite du dossier.

14. Critères d'évaluation

13. Critères d'évaluation

Ces critères ont pour objet d'identifier et de rejeter les offres incomplètes ou non conformes pour l'essentiel aux conditions fixées dans le DAO relatives notamment à la recevabilité des pièces administratives, à la conformité de l'offre technique aux spécifications techniques du DAO et à la qualification des candidats.

13.1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation selon les critères essentiels. Ils ne doivent pas faire l'objet de notation. Le non respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire. Il s'agit notamment de :

- Absence de la caution de soumission ou non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif 48 heures après l'ouverture des offres ;
- Fausses déclarations ou des pièces falsifiées ;
- Absence d'une pièce administrative • Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Bordereau des prix unitaires incohérent ou incomplet ;
- Non-conformité du modèle de soumission ;
- Absence de prospectus accompagné des fiches techniques du fabricant ;
- Non indication des marques proposées. Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces Justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

13.2. Critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

Critères	validation
----------	------------

- Les bilans chiffres d'affaires des trois (03) dernières années, certifiés par un expert-comptable agréé	Oui/non
- L'accès à une ligne de crédit ou la preuve de la disponibilité des ressources financières propres à hauteur de 75% du marché.	Oui/non
- La conformité des spécifications techniques du matériel roulant proposé	Oui/non
- Le calendrier de livraison du matériel roulant	Oui/non
- Le service après-vente	Oui/non
- L'acceptation des conditions du marché	Oui/non

Le non-respect de deux (02) critères essentiels à la qualification entraîne élimination de l'offre.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre technique aura été jugée satisfaisante et dont l'offre financière sera la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès à la DIPD de l'UMa.

MAROUA le 19 Octobre 2018

Le SECRÉTAIRE D'ÉTAT

IDRISSOU ALIOUM

LABORATOIRE NATIONAL VÉTÉRINAIRE

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/LANAVET/CIPM/2018 DU 05/11/2018 POUR L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU BATIMENT DE LA DIRECTION QUALITE-HSE

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
N/B

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement du LNAVET, le Directeur Général du LNAVET lance un Appel d'Offres National Ouvert pour exécuter les travaux de parachèvement du bâtiment devant abriter la Direction Qualité Hygiène Sécurité Environnement (DQHSE) au LNAVET de Garoua.

2. Consistance des prestations

Les travaux envisagés pour le parachèvement dudit bâtiment comprendront les corps d'état ci-dessous.

N° d'ordre Libellés

- 1 TRAVAUX D'INTERET COMMUN
- 2 TRAVAUX PREPARATOIRES ET TERRASSEMENTS
- 3 BETON ET MAÇONNERIE EN ELEVATION
- 4 CHARPENTE- COUVERTURE-PLAFOND
- 5 MENUISERIE- METALLIQUE & BOIS
- 6 ELECTRICITE COURANT FORT & COURANT FAIBLE
- 7 PLOMBERIE SANITAIRE
- 8 REVETEMENT
- 9 EQUIPEMENTS SPECIAUX
- 10 AMENAGEMENT EXTERIEUR ET V R D
- 11 PEINTURE

Ces travaux, pour des raisons budgétaires pourront s'exécuter en plusieurs tranches. A chaque tranche correspondra un cadre du devis quantitatif des travaux. Les prix unitaires marqués pour mémoire (PM) et contenus dans le présent cadre quantitatif apparaissent à titre indicatif bien que concernés dans l'élaboration du bordereau des prix unitaires à remplir obligatoirement par les soumissionnaires. Le parachèvement de la toiture respectera les dispositions en formes, style et dimensions déjà mises en place. Toutefois, une révision générale des points d'ancrage et de scellement, des points de soudure et gousset d'assemblage est obligatoire. Le mode et matériaux de parachèvement sont spécifiés aussi bien dans le cadre du devis quantitatif que dans le cahier des clauses techniques particulières ci-après. Le détail structural de chacune des composants fait l'objet des plans en avant-projet développé.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de quatre-vingt-quatorze millions quatre cent vingt-cinq mille (94 425 000) francs CFA.

4. Allotissement

Les travaux, objet du présent appel d'offres ne sont constitués que d'un seul lot.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises spécialisées dans le domaine des bâtiments et travaux publics et installées au Cameroun.

6. Financement

Les travaux, objet du présent appel d'offres, sont financés par le budget du LNAVET, exercice 2015.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté de 08 heures à 14 heures, de lundi à vendredi au LANAVET BP 503 GAROUA, porte 201, téléphone 677.50.28.88, email : lanavet@lanavet.com dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au siège du LANAVET à Garoua-Bokié, porte 201 téléphone 677.50.28.88, email : lanavet@lanavet.com dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de 100.000 francs CFA (cent mille francs), payable au compte n° 97568660001- 28 ouvert dans les agences principales de la BICEC sous le nom de « CAS-ARMP », représentant les frais d'acquisition du dossier.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au LANAVET à Garoua - Boklé, au plus tard le **04/12/2018 à 09 heures**, soit par la poste en recommandé avec accusé de réception, soit déposée contre décharge au secrétariat du Directeur Général, porte 102 et devra porter la mention :

**Avis d'Appel d'Offres National Ouvert n° 002/AONO/LANAVET/CIPM/2018 du 05/11/2018
Pour l'achèvement des travaux de construction du bâtiment de la Direction Qualité-HSE
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"**

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux, objet du présent appel d'offres, est de 04 (quatre) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un million huit cent quatre-vingt-huit mille cinq cents (1 888 500) FCFA établie par un établissement bancaire ou un organisme financier autorisés par le Ministère chargé des finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics et dont la liste figure dans le DAO. Ladite caution doit être valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou par une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres. Toute offre Incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée Irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **04/12/2018 à partir de 10 heures** au LANAVET par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Laboratoire. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées selon les critères ci-après :

1 Critères éliminatoires

Il s'agit de :

- Absence ou non-conformité après 48 heures d'une pièce du dossier administratif ;
- Fausses déclarations, pièces falsifiées ou scannées ;
- Omission d'un corps d'état ;
- Offre financière incomplète (absence d'un des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires, du devis quantitatif et estimatif ou de la soumission) ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur du soumissionnaire qu'il n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années et n'est pas sur la liste annuellement établie des entreprises défailtantes du MINMAP ;
- note technique Inférieure à 70 %.

2. Critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification des candidats porteront sur :

1. Chiffres d'affaires de chacun des trois derniers exercices (2015, 2016 et 2017) supérieurs ou égaux à 300 millions justifiés par le tableau 6 de la DSF oui/non
2. Surface financière supérieure ou égale à 100 millions FCFA justifiée par une attestation délivrée par une banque oui/non
3. Qualification du personnel du soumissionnaire oui/non
4. Moyens matériels permanents ou mobilisables oui/non
5. Méthodologie d'intervention et d'exécution des travaux oui/non
6. Attestation de visite des lieux oui/non
7. Références du soumissionnaire oui/non
8. Présentation générale de l'offre oui/non
9. CCTP paraphé chaque page et signé à la dernière oui/non
10. CCAP paraphé chaque page et signé à la dernière oui/non

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu au moins 70% des réponses positives seront éligibles à l'analyse financière, soit 7 "oui" sur les 10 possibles.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant présenté un dossier administratif conforme, techniquement qualifié et dont l'offre financière a été évaluée la moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour le dépôt des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Directeur administratif et financier du LANAVET, porte 201, tél. : 677.50.28.88, email lanavet@lanavet.com.

NB : pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

GAROUA le 2 Novembre 2018

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

ABDOULKADIRI SOULEY

CAISSE NATIONALE DE PRÉVOYANCE SOCIALE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 24 /AONO/CNPS/DG/CIPM/18 DU 30 OCT. 2018 POUR
LERENFORCEMENT DU SUPPORT SUIVANT LES STANDARDS ITIL A LA CNPS**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
7-6386

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

La Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS) s'est engagée dans un vaste chantier de modernisation de son Système d'Information (SI), de ses infrastructures et applications. C'est dans cet objectif que le Directeur Général de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les prestations relatives au renforcement du support suivant les standards ITIL à la CNPS.

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres consistent en :

Renforcement des capacités des informaticiens dans la connaissance et la mise en œuvre des bonnes pratiques ITIL, socle des services d'assistance : Formation certifiante sur ITIL v3 Foundation

Formation certifiante sur ITIL v3 Intermediate (ITIL® Service Capability: Operational Support & Analysis)

Formation certifiante sur ITIL v3 Intermediate Capability RCV (Release, Control and Validation)

Formation certifiante sur ITIL v3 Intermediate (ITIL® Service Capability ITIL® Planning Protection and Optimization)

Renforcement du service d'assistance

La formation à l'administration et à l'optimisation de MySql

La formation Linux OpenLDAP

La formation des informaticiens à l'installation, à la configuration, à l'administration et au déploiement de GLPI en environnement multi sites

L'accompagnement dans la mise en place et la configuration de la plateforme du service d'assistance sur GLPI 9.1.2 avec authentification sur l'annuaire LDAP de la messagerie d'entreprise zimbra.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **FCFA HT 30 000 000 (trente millions)**.

4. Allotissement

Les prestations sont unies en un seul lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toute société, personne morale de droit camerounais, ayant une expérience avérée dans ce type de prestations et répondant au profil ci-après :

Etre un établissement agréé dans la formation ITIL, réputé pour les prestations intellectuelles.

Avoir réalisé un chiffre d'affaire d'au moins FCFA 9 000 000 (neuf millions) sur les trois dernières années.

Avoir au moins 1 (une) référence de grandes ou moyennes entreprises dans lesquelles trois formations certifiantes ont été effectuées (Critère éliminatoire).

Disposer d'un centre de formation et de certification agréé ITIL,

Disposer d'une salle de formation équipée pouvant accueillir 10 personnes, climatisée, connectée, conviviale et dédiée, toilettes, vidéoprojecteur et écran fonctionnels, Paper Board, parking.

Disposer d'un formateur agréé et certifié ITIL Expert au moins, 3 ans d'expérience minimum, ayant animé au moins trois (03) formations certifiantes ITIL.

Disposer d'un consultant De formation supérieure en informatique (BAC+4 minimum), disposant d'une expérience minimale de 5 ans dans le domaine. Maitrisant entre autres :

- Mise en place, configuration et déploiement de la Solution de gestion de parc GLPI en environnement multi-sites.
- Administration des services réseaux sur les plateformes Linux (notamment Redhat 7/ CentOS 7).
- OpenLdap, MySQL, PHP, HTML, CSS, SSL, TLS, GLPI
- Système de messagerie Postfix et Zimbra.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget programme 2018-2022 de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale, sur la ligne d'imputation budgétaire **n° 7-6386**, conformément au **programme 113**.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés sis au 9ème étage porte 903, de l'immeuble CNPS à Yaoundé place de l'Indépendance, dès publication du présent avis au Journal des Marchés et sur le site web de la CNPS et par voie d'affichage.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au lieu sus-indiqué dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **francs CFA 50 000** (cinquante mille) dans le **Compte spécial de la CNPS ouvert dans la banque UBA n° 10033 [05207 07007000003-93](mailto:0520707000003-93)**

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies marqués comme tels, devra parvenir au Service des Marchés, au plus tard le **22 Nov. 2018 à 14 heures**, heure locale et devra porter la mention:

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 24 /AONO/CNPS/DG/CIPM/18 DU 30 Oct. 2018 POUR LE RENFORCEMENT DU SUPPORT SUIVANT LES STANDARDS ITIL A LA CNPS A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le lieu des prestations est l'immeuble siège de la CNPS à Yaoundé.

11. Cautionnement Provisoire

N/A

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux (02) temps

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **22 Nov. 2018 à 14 heures 30 mn**, heure locale, dans la salle de réunion de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale, au 4e étage, porte 416 de l'Immeuble CNPS sis à l'Avenue Kennedy.

L'ouverture des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concerne que les soumissionnaires ayant validé au moins 70 points sur 100 des sous-critères d'évaluation de l'offre technique.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les Critères éliminatoires sont les suivants:

Absence d'une pièce administrative à l'ouverture des plis;

Fausse déclaration ou pièce falsifiée;

Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière;

Non validation d'au-moins 70% des sous critères d'évaluation;

Non-respect des normes RSE:

Effectif du personnel affilié à la CNPS supérieur ou égal à 3 (télé-déclarations des 03 derniers mois), la liste détaillée du personnel assortie de leurs immatriculations individuelles à la CNPS, joindre l'APS attestant de la mise à jour du paiement des cotisations;

Juste rémunération (respect du SMIG : joindre DIPE ou états des salaires);

Respect du principe de la promotion du genre: au moins 20% de genre féminin dans l'effectif (joindre le DIPE, la liste du personnel ainsi que le rapport genre);

Assurance de responsabilité civile couvrant l'exercice en cours (joindre police d'assurance).

Critères essentiels de qualification

CRITERES	POINTS
● Références du soumissionnaire dans les prestations similaires au cours des trois dernières années	45
● Description de la méthodologie et du plan de travail proposé pour accomplir la mission	10
● Composition de l'équipe et responsabilité des membres	25
● Calendrier d'intervention du personnel spécialisé	10
● Matériel et logistique	10
TOTAL	100

Ces critères sont détaillés par des sous critères dans le RPAO. La note technique minimale requise pour l'ouverture des propositions financières est de **70 points sur 100**.

METHODE DE SELECTION DES CANDIDATS

Les propositions seront classées en fonction de leurs scores technique (St) et financier (Sf) combinés après introduction

de pondérations (T étant le poids attribué à la Proposition technique et P le poids accordé à la Proposition financière),
comme suit : Score définitif (S)

$S = St \times T + Sf \times P$, avec $Sf = \frac{Mn \times 100}{Où}$

M

- Mn est le montant de l'offre complète, conforme et moins disant ;

- M est le montant de l'offre considérée.

Le score minimum technique requis est de 70/100. Et seules les offres financières des soumissionnaires ayant atteint ce seuil seront ouvertes dans le cadre du présent Appel d'Offres, **T = 0,7 et P = 0,3.**

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la mieux disante et jugée conforme au Dossier d'Appel d'Offres ; c'est-à-dire, celui ayant obtenu le score technique et financier combiné le plus élevé.

15. Attribution

N/A

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

VISITE DU SITE

Une visite guidée du site est prévue par le Maître d'Ouvrage, après la publication du présent Avis d'Appel d'Offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés, à l'Immeuble CNPS sis à Yaoundé place de l'indépendance, 9ème étage, porte 903.

YAOUNDE le 30 Octobre 2018

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MEKULU MVONDO AKAME Noël Alain Olivier

UNIVERSITÉ DE MAROUA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°18/005BIS/AONO/MINESUP/UMA/CIPM/2018 DU 22/10/2018 POUR LA FOURNITURE D'UN (01) VÉHICULE
MINIBUS DE 26 PLACES CLIMATISÉ DE 12 CV À LA FACULTE DES ARTS, LETTRES ET SCIENCES
HUMAINES DEL'UNIVERSITE DE MAROUA FINANCEMENT : BUDGET DE L'UNIVERSITÉ DE MAROUA,
EXERCICE 2018 IMPUTATIONS : PROG. 242 ACTIVITÉ 1.20 - 222002 (FALSH)**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D
IMPUTATION
PROG. 242 ACTIVITÉ 1.20 - 2220

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public, Le Recteur de l'Université de Maroua, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence pour la fourniture d'un (01) véhicule minibus de 26 places climatisé de 12 CV à la Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines de l'Université de Maroua.

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent marché comprennent :

- La fourniture, le transport, la livraison sur site, les essais ou test de fonctionnalité et le démarrage du matériel roulant ;
- La fourniture de l'outillage (trousse à outils, cric avec clé de roue, 1 roue de secours) ainsi que de la documentation (manuel d'entretien et de conduite et catalogue des pièces de rechange en français ou en anglais) ;
- La fourniture de la carte grise, plaque d'immatriculation CEMAC, vignette fiscale, souscription d'une assurance automobile pour un an ;
- La réception du matériel roulant.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **48 000 000 (quarante-huit millions) F CFA.**

4. Allotissement

Les fournitures ne comportent qu'un seul lot.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupements d'entreprises de droit camerounais, ayant une expérience avérée dans les approvisionnements généraux. Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celles pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de leurs dossiers.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le BIP de l'Université de Maroua de l'exercice 2018, sur les lignes d'imputations budgétaires Prog. 242 Activité 1.20 -222002 (FALSH);

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement (DIPD) de l'Université de Maroua, BP 46 Maroua, Tél. 222-29-15-68, dès publication du présent avis

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement (DIPD) de l'Université de Maroua, BP 46 Maroua, Tél. 222-29-15-68, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **70 000 (soixante-dix mille) F CFA**, payable à la BICEC, « Compte Spécial CAS-ARMP ».

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont l'original et **six (06)** copies marquées comme tels, et conformes aux prescriptions du DAO, devra parvenir à la DIPD, au plus tard le **12/11/2018 à 14 heures** précises, dans trois (03) enveloppes internes et distinctes identifiant :

- Enveloppe A : pièces administratives ;
- Enveloppe B : offre technique ;
- Enveloppe C: offre financière.

Ces trois (03) enveloppes seront contenues dans une quatrième et devront porter impérativement la seule et unique mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°18/005bis/AONO/MINESUP/UMa/CIPM/2018 DU 22/10/2018 POUR LA FOURNITURE D'UN (01) VÉHICULE MINIBUS DE 26 PLACES CLIMATISÉ DE 12 CV À LA FACULTE DES ARTS, LETTRES ET SCIENCES HUMAINES DE L'UNIVERSITE DE MAROUA

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

Les offres parvenues après les date et heures limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des fournitures est d'**un (01) mois calendaire**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurances agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **960 000 (neuf cent soixante mille) F CFA**. Chaque caution doit être valable pendant trente (30) jours au-delà de la date (limite) de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du RPAO. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'AAO. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du DAO sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurances agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du DAO, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **12/11/2018 à 15 heures** par la CIPM placée auprès de l'Université de Maroua dans la salle de réunion de ladite Commission. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandaté et ayant une connaissance parfaite du dossier.

14. Critères d'évaluation

13. Critères

d'évaluation Ces critères ont pour objet d'identifier et de rejeter les offres incomplètes ou non conformes pour l'essentiel aux conditions fixées dans le DAO relatives notamment à la recevabilité des pièces administratives, à la conformité de l'offre technique aux spécifications techniques du DAO et à la qualification des candidats.

13.1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation selon les critères essentiels. Ils ne doivent pas faire l'objet de notation. Le nonrespect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire. Il s'agit notamment de :

- Absence de la caution de soumission ou non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif 48 heures après l'ouverture des offres ;
- Fausses déclarations ou des pièces falsifiées ;
- Absence d'une pièce administrative • Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Bordereau des prix unitaires incohérent ou incomplet ;
- Non-conformité du modèle de soumission ;
- Absence de prospectus accompagné des fiches techniques du fabricant ;
- Non indication des marques proposées. Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces Justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

13.2. Critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

Critères	validation
- Les bilans chiffres d'affaires des trois (03) dernières années, certifiés par un expert-comptable agréé	Oui/non
- L'accès à une ligne de crédit ou la preuve de la disponibilité des ressources financières propres à hauteur de 75% du marché.	Oui/non
- La conformité des spécifications techniques du matériel roulant proposé	Oui/non
- Le calendrier de livraison du matériel roulant	

Oui/non



- Le service après-vente	Oui/non
- L'acceptation des conditions du marché	Oui/non

Le non-respect de deux (02) critères essentiels à la qualification entraîne élimination de l'offre.

14. Mode d'évaluation

Le mode d'évaluation est essentiellement binaire (oui/non) et sera basé sur les critères ci-dessus dont les détails sont contenus dans le RPAO.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre technique aura été jugée satisfaisante et dont l'offre financière sera la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès à la DIPD de l'UMa.

MAROUA le 19 Octobre 2018

Le SECRÉTAIRE D'ÉTAT

IDRISSOU ALIOUM

CAISSE NATIONALE DE PRÉVOYANCE SOCIALE

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 22/AOIO/CNPS/DG/CIPM/18 DU 30 OCTOBRE 2018 POUR LA REALISATION D'UNE ETUDE ACTUARIELLE DU REGIME DE SECURITE SOCIALE GERE PAR LA CNPS, EN PROCEDURE D'URGENCE

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
7-2D204

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Sur la base de l'environnement socio-économique du pays, les réformes issues des textes du Chef de l'Etat en matière de sécurité sociale, mais aussi des mesures internes prises par la CNPS pour assurer l'extension et la pérennité de son régime à tous les travailleurs, le Directeur Général se propose de lancer un Appel d'Offres International Ouvert pour la réalisation d'une étude actuarielle du régime de sécurité sociale géré par la CNPS, en procédure d'urgence

2. Consistance des prestations

Les prestations objet de la présente étude sont obligatoirement les suivantes :

La collecte des données conformément au cadre méthodologique déterminé par le cabinet

L'analyse des données (démographiques générales, macroéconomiques, données sur les bénéficiaires du régime, données sur les cotisants du régime) ;

L'établissement des hypothèses et la réalisation des projections démographiques, économiques générales et spécifiques au régime ainsi que les tests de sensibilité ;

L'évaluation des impacts financiers à long terme des nouvelles réformes sur le régime. Il s'agit notamment d'évaluer de la mise en place récente du régime d'assurance volontaire destiné aux personnes restées en marge des systèmes existants en rapport avec les prestations servies par la CNPS ;

La révision de l'expérience et une réconciliation avec la dernière évaluation actuarielle produite ;

La proposition d'un dispositif complet et cohérent de réformes du régime basé sur les résultats de l'évaluation, qui concilie les exigences de qualité, de sécurité financière et d'équité sociale pour tous ;

La définition des conditions et des modalités de la viabilité du régime et de sa pérennité (règles d'équilibre actuariel, et d'indexation des prestations du régime qui guideront les augmentations futures des taux de cotisation tous les deux ans) ;

Le renforcement des capacités actuarielles des personnels de la CNPS à accomplir eux même les évaluations actuarielles futures, et à mettre en œuvre les réformes sociales, par l'immersion du personnel au sein de l'équipe du consultant, à travers l'organisation des séminaires locaux de formation, et si nécessaire des missions d'études à l'étranger ;

La formulation de toutes autres recommandations pertinentes visant la viabilité et la pérennité du régime basé sur les normes internationales de sécurité sociale.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de HT FCFA **cent vingt-quatre millions quatre cent mille (124 400 000)**.

4. Allotissement

Les prestations sont unies en un seul lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux groupements ou aux Bureaux d'Etudes Nationaux et Internationaux justifiant de l'expertise et de l'expérience dans ce domaine d'activités.

6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale **2018-2022** sur la ligne d'imputation budgétaire **7-2D204** conformément au programme **P113**.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés sis au 9^{ème} étage, porte 903 de l'immeuble siège de la CNPS à la place de l'indépendance, dès publication du présent Avis au Journal des Marchés et sur le site web de la CNPS.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Service des Marchés sis au 9^{ème} étage, porte 903 de l'immeuble-siège de la CNPS à la place de l'indépendance dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **cent-dix mille (110 000) francs CFA** dans le Compte Spécial ouvert dans les livres **d'UNITED BANK OF AFRICA (UBA) au n° 1003 3052 0707 0070 00003 – 93**.

Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront dans tous les cas se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (boîte postale, contacts téléphoniques).

9. Remises des offres

Chaque offre est rédigée en français ou en anglais en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies marquées comme telles, devra parvenir au Service des Marchés, au plus tard le **04 décembre 2018 à 14 heures**, heure locale et devra porter la mention :

**« APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 22/AOIO/CNPS/DG/CIPM/18 DU 30 OCTOBRE 2018
POUR LA REALISATION D'UNE ETUDE ACTUARIELLE DU REGIME DE SECURITE SOCIALE GERE PAR LA
CNPS, EN PROCEDURE D'URGENCE.
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

10. Delai de Livraison

Le délai prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent Appel d'Offres est de **huit (08) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances ou par une banque de premier ordre à l'étranger précisant un montant de Francs CFA **deux millions quatre cent quatre-vingt-huit mille (2 488 000)**.

Ladite caution sera valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres sera effectuée en deux (02) temps.

L'ouverture des pièces administratives et des Offres techniques aura lieu le **04 décembre 2018 à 14 heures 30 minutes**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale, dans la salle de réunions de ladite Commission au 4^e étage, porte 416 de l'immeuble CNPS sis à l'Avenue Kennedy en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

L'ouverture des offres financières sera effectuée après vérification des offres administratives et analyse des offres techniques et ne concernera que les offres financières des soumissionnaires ayant validé au moins 70 points sur 100 de sous-critères d'évaluation de l'offre technique.

Critères éliminatoires

Les Critères éliminatoires sont les suivants :

- Absence d'une pièce administrative à l'ouverture des plis ;
- Absence d'experts nationaux dans le personnel clé ;
- Fausse déclaration, usage de faux, falsification des documents ;
- Présence des informations de l'offre financière dans l'enveloppe administrative ou technique ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- Non validation d'au moins 70 points sur 100 des sous critères d'évaluation ;
- Non-respect des normes RSE :
 - Effectif du personnel affilié à la CNPS : supérieur ou égal à 3 (télédéclaration des 03 derniers mois), liste détaillée du personnel assortie de leurs immatriculations individuelles à la CNPS, joindre l'APS attestant de la mise à jour du paiement des cotisations ;
 - Juste rémunération (respect du SMIG : joindre DIPE ou états des salaires) ;
 - Respect du principe de la promotion du genre : au moins 20% de genre féminin dans l'effectif (joindre la liste du personnel faisant ressortir le rapport genre) ;
 - Assurance de responsabilité civile couvrant l'exercice en cours (joindre police d'assurance).

Critères essentiels de qualification

Les critères d'évaluation seront les suivants :

N°	Critères d'évaluation	Points
01	Références du soumissionnaire dans les prestations similaires	10
02	Planning de travail, compréhension de la mission et méthodologie	25
03	Qualification et expérience du personnel-clé affecté à la réalisation de la mission	55
04	Degré de participation des nationaux (en termes de représentation des nationaux parmi le personnel clé proposé par les Cabinets étrangers et locaux)	10
Note totale d'évaluation du dossier		100

Ces critères sont détaillés par des sous critères dans le RPAO. La note technique minimale requise pour l'ouverture des propositions financières est de 70 points sur 100.

Visite du site

Sans objet Méthode de sélection du candidat

Les propositions seront classées en fonction de leurs scores technique (St) et financier (Sf) combinés après introduction de pondérations (T étant le poids attribué à la proposition technique et P le poids accordé à la proposition financière), comme suit : Score définitif (S)

$$S = St \times T + Sf \times P \text{ avec } Sf = \frac{Mn \times 100}{M}$$

- **Mn** est le montant de l'offre complète, conforme et moins disant ;
- **M** est le montant de l'offre considérée.

Le score minimum technique requis est de 70/100. Et seules les offres financières des soumissionnaires ayant atteint ce seuil seront ouvertes dans le cadre du présent Appel d'Offres, T = 0,7 et P = 0,3.

15. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la mieux disante et jugée conforme au Dossier d'Appel d'Offres, c'est-à-dire, celui ayant obtenu le score technique et financier combiné le plus élevé.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour leur remise.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés, à l'Immeuble siège de la CNPS sis à la place de l'indépendance, 9ème étage, porte 903. /-

YAOUNDE le 30 Octobre 2018

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

MEKULU MVONDO AKAME Noël Alain Olivier

CAISSE NATIONALE DE PRÉVOYANCE SOCIALE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 23/AONO/CNPS/DG/CIPM/18 DU 30 OCTOBRE 2018
POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DE CENT-TROIS (103) SCANNERS AU PROFIT DES
SERVICES CENTRAUX ET EXTERIEURS DE LA CNPS.**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
7-2D220

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre le cadre de la mise en œuvre de son plan stratégique 2018-2022 dont l'un des axes porte sur l'amélioration des conditions de travail du personnel qui passe par le renforcement des outils de production, le Directeur Général de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la fourniture et l'installation de cent-trois (103) scanners au profit des services centraux et extérieurs de la CNPS.

2. Consistance des prestations

Les prestations consistent ici à pourvoir de manière significative aux besoins des structures par l'acquisition des scanners dont les caractéristiques techniques minimales générales se présentent comme suit :

Systèmes d'exploitation supportés

Windows 10, 8/8.1, 7

Fonctions de numérisation avancées

Numérisation recto verso en un seul passage

Numérisation à un bouton

Vitesse du processeur

120 MHz

Taux d'utilisation (quotidien)

Jusqu'à 1 500 pages (chargeur automatique de documents)

Taille de support (chargeur auto)

A4 ; A5 ; A6 ; B5 ; B5 (JIS)

Capacité du bac d'alimentation automatique

En standard, 50 feuilles

Formats de fichiers pour la numérisation

Pour du texte et des images : PDF, JPEG, PNG, BMP, TIFF, TXT (texte), RTF (texte enrichi)

Options de numérisation (ADF)

Recto verso électronique en un seul passage

Résolution de numérisation, matériel

Jusqu'à 600 x 600 ppp (couleur et monochrome, chargeur automatique de documents)

Jusqu'à 1200 x 1200 ppp (couleur et monochrome, scanner à plat)

Résolution de numérisation, optique

Jusqu'à 600 ppp (couleur et monochrome, chargeur automatique de documents)

Jusqu'à 1 200 ppp (couleur et monochrome, scanner à plat)

Vitesse de numérisation du bac d'alimentation automatique

Jusqu'à 20 ppm/40 ipm (noir et blanc, gris et couleur, 300 ppp)

Vitesse de numérisation en mode prévisualisation

Jusqu'à 4 s

Mémoire, standard

64 Mo

Ports

USB 2.0 haut débit

Panneau de commandes

5 boutons (y compris bouton Veille/Marche)

7 voyants LED (y compris Marche, Erreur, Numérisation vers une destination et Recto/Recto Verso)

Configuration minimale requise

Windows 7 ou version ultérieure, processeur de 2 GHz, RAM 2, 170 Mo d'espace disque dur disponible (installation de pilote uniquement), USB 2.0, écran SVGA 1 024 x 768

Les spécifications techniques détaillées desdits appareils sont contenues dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de HT FCFA **vingt-sept millions huit cent dix mille (27 810 000)**.

4. Allotissement

Les prestations seront unies en un **(01)** seul lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toute société, personne morale de droit camerounais, ayant une expérience avérée dans ce type de prestations.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget programme de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale, Exercice **2018**, sur la ligne d'imputation budgétaire **n° 7-2D220** conformément au programme **P110**.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés sis au 9^{ème} étage porte 903, de l'immeuble CNPS à Yaoundé place de l'Indépendance, dès publication du présent avis dans le Journal des Marchés et sur le site WEB de la CNPS ou par voie d'affichage.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Service des Marchés sis au 9^{ème} étage, porte 903 de l'immeuble-siège de la CNPS à la place de l'indépendance dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **quarante-cinq mille (45 000) francs CFA** dans le Compte Spécial ouvert dans les livres d'UNITED BANK OF AFRICA (UBA) au n° **1003 3052 0707 0070 00003 - 93**.

Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront dans tous les cas se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (boîte postale, téléphone).

9. Remises des offres

Chaque offre est rédigée en français ou en anglais en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies marqués comme tels, devra parvenir au Service des Marchés, au plus tard le **22 novembre 2018 à 14 heures**, heure locale et devra porter la mention :

« **Appel d'Offres National Ouvert N° 23/AONO/CNPS/DG/CIPM/18 DU 30 OCTOBRE 2018**

POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DE CENT-TROIS (103) SCANNERS AU PROFIT DES SERVICES CENTRAUX ET EXTERIEURS DE LA CNPS,

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement" »

10. Délai de Livraison

Le délai de livraison des appareils est de **soixante (60) jours** dès notification de l'ordre de service de livrer.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 10 du DAO, précisant le montant de **FCFA cinq cent cinquante-six mille (556 000)**.

Ladite caution devra être valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **22 novembre 2018 à 14 heures 30 minutes**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale, dans la salle de réunions de ladite Commission au 4^e étage, porte 416, Immeuble Kennedy.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les Critères éliminatoires sont les suivants :

Fausse déclaration, substitution ou falsification des pièces administratives :

Absence d'une pièce administrative à l'ouverture des plis ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif

JDM n° 1677 du 5 Novembre 2018

Page 47 sur 126



(toutefois, le soumissionnaire dispose d'un délai de 48 heures pour rendre conforme, la pièce non conforme, faute de quoi il sera éliminé);

Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;

Absence du Certificat d'origine du fabricant ;

Non validation d'au-moins 70% des sous critères d'évaluation ;

Non-respect des normes RSE :

Effectif du personnel affilié à la CNPS supérieur ou égal à 3 (télé-déclarations des 03 derniers mois), la liste détaillée du personnel assortie de leurs immatriculations individuelles à la CNPS, joindre l'APS attestant de la mise à jour du paiement des cotisations ;

Juste rémunération (respect du SMIG : joindre DIPE ou états des salaires) ;

Respect du principe de la promotion du genre : au moins 20% de genre féminin dans l'effectif (joindre le DIPE, la liste du personnel ainsi que le rapport genre) ;

Assurance de responsabilité civile couvrant l'exercice en cours (joindre police d'assurance).

2. Critères essentiels de qualification

N°	CRITERES	EVALUATION	
		OUI	NON
1	Présentation générale de l'offre ● Reliure en spirale ● mise en forme du document ● ordonnancement des différentes parties du document ● intercalaires en couleur		
2	Références générales de l'entreprise ● Justifier des prestations d'un montant cumulé au moins égal à FCFA 8 000 000 (huit millions) au cours des trois (03) dernières années.		
3	Capacité de financement ● Justifier d'une capacité de financement au moins égale à FCFA huit millions (8 000 000).		
4	Preuves d'acceptation des conditions du DAO ● Original du CCTP paraphé sur chaque page, daté, signé et cacheté à la fin du document, suivi de la mention « lu et approuvé » ● Original du CCAP paraphé sur chaque page, daté, signé et cacheté à la fin du document, suivi de la mention « lu et approuvé »		
5	Planning et Délai ● Planning ; Délai ? 60 (soixante) jours		
6	Propositions techniques ● Caractéristiques et prospectus		
7	Service après-vente ● Pièces justifiant de la disponibilité d'un magasin de vente de pièces de rechange au Cameroun ; ● pièces justifiant de la disponibilité d'un atelier de réparation au Cameroun		

15. Attribution

Le Marché sera attribué au candidat ayant :

- présenté l'offre administrative conforme ;
- validé au moins 70% (soixante-dix pour cent) des sous-critères de l'Offre Technique;
- présenté l'offre financière évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés, à l'Immeuble siège de la CNPS à Yaoundé, 9ème étage, porte 903. /-

YAOUNDE le 30 Octobre 2018

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MEKULU MVONDO AKAME Noël Alain Olivier

UNIVERSITÉ DE MAROUA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°18/015/AONO/MINESUP/UMA/CIPM/2018 DU 23/10/2018 POUR LA FOURNITURE ET INSTALLATION DES
EQUIPEMENTS MEDICAUX AU CENTRE MEDICO-SOCIAL DE L'UNIVERSITE DE MAROUA FINANCEMENT
: BUDGET DE L'UNIVERSITÉ DE MAROUA, EXERCICE 2018 IMPUTATIONS : PROG. 241 ACTIVITÉ 2.2
-222600 (SERVICES CENTRAUX UMA)**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D
IMPUTATION
PROG. 241 ACTIVITÉ 2.2 -222600

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public, Le Recteur de l'Université de Maroua, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence pour la fourniture et installation des équipements Médicaux au Centre Médico-Social de l'Université de Maroua.

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent marché comprennent :

- La fourniture, le transport, la livraison sur site et la réception des équipements Médicaux au Centre Médico-Social de l'Université de Maroua.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **70 000 000 (soixante dix millions) F CFA.**

4. Allotissement

Les fournitures ne comportent qu'un seul lot.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupements d'entreprises de droit camerounais, qui sont agréées par le Ministère de la santé Publique et ayant une expérience dans la fourniture des équipements et matériels. Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celles pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de leurs dossiers.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP de l'Université de Maroua de l'exercice 2018, sur les lignes d'imputations budgétaires : **Prog. 241 Activité 2.2 - 2226000 (SERVICES CENTRAUX)**

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement (DIPD) de l'Université de Maroua, BP 46 Maroua, Tél. 222-29-15-68 dès publication du présent avis

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement (DIPD) de l'Université de Maroua, BP 46 Maroua, Tél. 222-29-15-68 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **90 000 (quatre vingt dix mille) FCFA, payable à la BICEC, «Compte Spécial CAS-ARMP».**

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont Torigmal et **six (06)** copies marquées comme tels, devra parvenir à la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement (DIPD) de l'Université de Maroua, BP 46 Maroua, Tél. 222-29-15-68, au plus tard le **13/11/2018 heures** précises et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°18/015/AONO/MINESUP/UMA/CIPM/2018 DU 23/10/2018 POUR LA FOURNITURE ET INSTALLATION DES
EQUIPEMENTS MEDICAUX AU CENTRE MEDICO-SOCIAL DE L'UNIVERSITE DE MAROUA
"A n'ouvrir qu'en séance dedépouillement"

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des fournitures est d'un **(01) mois calendaires**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurances agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **1.400.000 (un million quatre cent mille) F CFA**. Chaque caution doit être valable pendant trente (30) jours au-delà de la date (limite) de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurances agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **13/11/2018 à 15 heures** précises par la Commission interne de Passation des Marchés placée auprès de l'Université de Maroua dans la salle de réunion de la dite Commission. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandaté et ayant une connaissance parfaite du dossier.

14. Critères d'évaluation

Ces critères ont pour objet d'identifier et de rejeter les offres incomplètes ou non conformes pour l'essentiel aux conditions fixées dans le Dossier d'Appel d'Offres relatives notamment à la recevabilité des pièces administratives, à la conformité de l'offre technique aux spécifications techniques du DAO et à la qualification des candidats.

13.1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation selon les critères essentiels. Ils ne doivent pas faire l'objet de notation. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire. Il s'agit notamment de :

- Absence de la caution de soumission ou absence d'une pièce administrative après 48 heures ;
- Fausses déclarations ou des pièces falsifiées ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Bordereau des prix unitaires incohérent ou incomplet ;
- Absence d'agrément du MINSANTE ;

- Non indication des marques proposées ;

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

13.2. Critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

Critères	validation
- Les bilans chiffres d'affaires des trois (03) dernières années, certifiés par un expert comptable agréé	Oui/non
- L'accès à une ligne de crédit ou la preuve de la disponibilité des ressources financières propres à hauteur de 75% du marché.	Oui/non
- Référence ou expérience du cocontractant dans la fourniture des équipements et matériels médicaux	Oui/non
- Le calendrier de livraison des équipements médicaux	Oui/non
- Le service après vente	Oui/non
- L'acceptation des conditions du marché	Oui/non

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre technique aura été jugée satisfaisante et dont l'offre financière sera la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre vingt dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès à la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement de l'UMa, BP 46 Maroua, 222-29-15-68

MAROUA le 18 Octobre 2018

Le SECRÉTAIRE D'ÉTAT

IDRISSOU ALIOUM

CAISSE NATIONALE DE PRÉVOYANCE SOCIALE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 25/AONO/CNPS/DG/CIPM/18 DU 30 OCTOBRE 2018
POUR L'ACQUISITION DU MOBILIER DE BUREAU POUR LES SERVICES CENTRAUX ET EXTERIEURS DE
LA CAISSE NATIONALE DE PREVOYANCE SOCIALE, EN DEUX LOTS INDEPENDANTS, EN PROCEDURE
D'URGENCE**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
7-2D221

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'amélioration continue des conditions de travail de son personnel, le Directeur Général de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'acquisition du mobilier de bureau pour les services centraux et extérieurs de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale, en deux lots indépendants, en procédure d'urgence.

2. Consistance des prestations

Les prestations consistent ici à pourvoir de manière significative aux besoins des structures par l'acquisition des fauteuils de travail, de chaises de réception, des bureaux ainsi que des armoires de rangement.

Cette acquisition devra s'accommoder des principes suivants :

- les meubles en bois massif dont l'entretien ne nécessite pas des solvants seront privilégiés ;
- la modularité des éléments devra être recherchée (la séparabilité) ;
- la durabilité et la solidité devront être garanties ;
- l'utilisation des essences dont l'exploitation commerciale est interdite, est éliminatoire

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de :

- FCFA HT **44 490 000 (quarante-quatre millions quatre cent quatre-vingt-dix mille)** pour le lot 1 ;
- FCFA HT **287 695 000 (deux cent quatre-vingt-sept millions six cent quatre-vingt-quinze mille)** pour le lot 2.

4. Allotissement

Les prestations seront subdivisées en deux **(02)** lots repartis ainsi qu'il suit :

- Lot 1 : Fourniture du mobilier de bureau pour les services centraux de la CNPS
- Lot 2 : Fourniture du mobilier de bureau pour les services extérieurs de la CNPS

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toute société, personne morale de droit camerounais, ayant une expérience avérée dans ce type de prestations.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget programme de la CNPS 2018-2022, sur la ligne d'imputation budgétaire n° 7-2D221 conformément au programme P 112.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés sis au 9ème étage porte 903, de l'immeuble CNPS à Yaoundé place de l'Indépendance, dès publication du présent avis dans le journal des marchés et sur le site web de la CNPS (www.cnps.cm) ou par voie d'affichage.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au lieu sus-indiqué dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **francs CFA 160 000 (cent soixante mille)**, dans le Compte Spécial CNPS n° 1003 3052 0707 0070 00003-93 ouvert dans les livres de la banque UBA.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies marqués comme tels, devra parvenir au Service des Marchés, 9^e étage, porte 903 de l'immeuble-siège de la CNPS au plus tard le **22 novembre 2018 à 14 heures**, heure locale et devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 25/AONO/CNPS/DG/CIPM/18 DU 30 OCTOBRE 2018

POUR L'ACQUISITION DU MOBILIER DE BUREAU POUR LES SERVICES CENTRAUX ET EXTERIEURS DE LA CAISSE NATIONALE DE PREVOYANCE SOCIALE, EN DEUX LOTS INDEPENDANTS, EN PROCEDURE D'URGENCE

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT" »

10. Délai de Livraison

Le délai prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des fournitures, objet du présent Appel d'Offres est de **trois (03) mois** pour chaque lot.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 10 du DAO, précisant le montant de :

- **FCFA 889 000 (huit cent quatre-vingt-neuf mille)** pour le lot 1 ;

- **FCFA 5 753 000 (cinq millions sept cent cinquante-trois mille)** pour le lot 2.

Ladite caution devra être valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **22 novembre 2018 à 14 heures 30 mn**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale, dans la salle de réunions de ladite Commission au 4^e étage, porte 416 de l'Immeuble CNPS sis à l'Avenue Kennedy.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les Critères éliminatoires sont les suivants :

Fausse déclarations, substitution ou falsification des pièces administratives ;

Absence d'une pièce administrative à l'ouverture des plis ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif (toutefois, le soumissionnaire dispose d'un délai de 48h pour rendre conforme, la pièce non conforme, faute de quoi il sera éliminé) ;

Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;

Absence de garantie et d'une organisation de service après-vente sur le matériel livré ;

Non validation d'au-moins 70% des sous critères d'évaluation ;

Non-respect des normes RSE ;

Effectif du personnel affilié à la CNPS supérieur ou égal à 3 (télé-déclarations des 03 derniers mois), la liste détaillée du personnel assortie de leurs immatriculations individuelles à la CNPS, joindre l'APS attestant de la mise à jour du paiement des cotisations ;

~~Juste rémunération (respect du SMIG : joindre DIPE ou états des salaires) ;~~

JDM n° 1677 du 5 Novembre 2018

Page 55 sur 126

Tel: (+237) 222 22 00 09. E-mail:pridesoft@armp.cm

06/11/2018



Respect du principe de la promotion du genre : au moins 20% de genre féminin dans l'effectif (joindre le DIPE, la liste du personnel ainsi que le rapport genre) ;
 Assurance de responsabilité civile couvrant l'exercice en cours (joindre police d'assurance).

Critères essentiels de qualification

N°	CRITERES	EVALUATION	
		OUI	NON
1	Présentation générale de l'offre ● Reliure en spirale ; ● Mise en forme du document ; ● Ordonnancement des différentes parties du document ; ● Intercalaires en couleur		
2	Références générales de l'entreprise ● Justifier des prestations d'un montant cumulé au moins égal à FCFA 14 000 000 (quatorze millions) pour le lot 1 et FCFA 87 000 000 (quatre-vingt-sept millions) pour le lot 2 au cours des trois (03) dernières années.		
3	Capacité de financement ● Justifier d'une capacité de financement au moins égale à FCFA 14 000 000 (quatorze millions) pour le lot 1 et FCFA 87 000 000 (quatre-vingt-sept millions) pour le lot 2 pour le lot 2.		
4	Conformité aux normes HQSE ● Justifier des équipements de protection des travailleurs		
5	Preuves d'acceptation des conditions du Marché ● CCAP paraphé sur chaque page, daté, signé et cacheté à la dernière page suivi de la mention « lu et approuvé » ● DF paraphé sur chaque page, daté, signé et cacheté à la dernière page suivi de la mention « lu et approuvé »		
6	Planning et Délai ● Planning ; ● Délai ? trois (03) mois pour chaque lot.		
7	Atelier de l'entreprise ● Justifier de la possession d'un atelier et d'un hall d'exposition		
8	Conformité technique des mobiliers		

NB : Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit de visiter l'atelier et le hall d'exposition

15. Attribution

Le Marché sera attribué au candidat ayant :

- présenté l'offre administrative conforme ;
- validé au moins 70% (soixante-dix pour cent) des sous-critères d'évaluation ;
- présenté l'offre financière évaluée la moins disante.

Nombre maximum de lots

Un soumissionnaire peut être attributaire des deux lots à condition de présenter deux capacités de financement distinctes.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

Une visite guidée du site est prévue par le Maître d'Ouvrage, après la publication du présent Avis d'Appel d'Offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés, 9ème étage, porte 903 sis à l'Immeuble siège de la CNPS. /-

YAOUNDE le 30 Octobre 2018

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

MEKULU MVONDO AKAME Noël Alain Olivier

CAISSE NATIONALE DE PRÉVOYANCE SOCIALE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°.26/AONO/CNPS/DG/CIPM/18 DU 30 OCTOBRE 2018
POUR LA CONSTRUCTION ET L'EQUIPEMENT DES SALLES D'ARCHIVES POUR LES CENTRES DE
PREVOYANCE SOCIALE DE YAGOUA ET NANGA-EBOKO, EN DEUX (02) LOTS INDEPENDANTS, EN
PROCEDURE D'URGENCE**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
7-2D2206

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la poursuite de son programme de modernisation de son système de documentation et d'archivage, la Direction Générale de la Caisse nationale de Prévoyance sociale se propose de construire et d'équiper les salles d'archives des CPS de Yagoua et Nanga-Eboko en deux (02) lots indépendants, en procédure d'urgence.

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent Appel d'Offres consistent à construire et équiper deux salles d'archives pour les Centres de prévoyance sociale de Yagoua et Nanga Eboko, en deux (02) lots indépendants.

Les opérations y afférentes concernent notamment :

- l'exécution des préalables d'installation de chantier ;
- la construction des salles d'archives ;
- la mise en œuvre des rayonnages mobiles.

Les préalables y relatifs sont :

- la mobilisation des personnels d'exécution ;
- l'approvisionnement en matériels, matériaux et outillages ;
- la construction des baraques de chantier ;
- la confection des panneaux de chantier ;
- la confection des échafaudages démontables ;
- la confection des plannings et plans d'exécution ;
- la signalisation et le balisage des zones de travail ;
- la souscription d'une assurance et le gardiennage ;
- le nettoyage quotidien du site.

L'action principale restant la mise en œuvre des rayonnages métalliques mobiles.

Prestations techniques

En somme, les prestations techniques objet de la présente consultation portent essentiellement pour chacun des lots, y compris toutes sujétions d'essais de fonctionnalité et de mise en service, sur :

Construction de la salle

Gros œuvre

Implantation autour du périmètre à construire

Déblai (fouilles en rigole ou en puits)

Remblai

Béton de propreté au fond des fouilles (dosé à 150 kg/m3)

Béton armé pour semelles, poteaux, longrines, chainages, linteaux et poutres (dosé à 350kg /m3)

Élévation en agglos de 20x20x40 bourrés

Elévation en agglos creux de 15X20X40

Enduit au mortier de ciment ordinaire (dosé à 400 kg/m3)

Dallage en BA au sol (ép.:8cm)

Fermes avec bastaings assemblés de section 0,03x 0,12 en bois dur du pays préalablement traité

Chevrons de section 0,08x0,08 longs de 5m en bois dur du pays préalablement traité

Plafond en contreplaqué traité sur solivage en lattes de section 0,04x 0,08 longues de 5m en bois dur du pays préalablement traité

Tôle lisse pour faux plafond extérieur y compris solivage en lattes de section 0,04x0,08 longues de 5m en bois dur du pays préalablement traité

Fourniture et pose des bandes ourlées y compris toutes sujétions

Tôle bac alu 6/10e

F/P gouttière alu y compris toutes sujétions

F/P descente d'eau en PVC 100 y compris toutes sujétions

Revêtement sol et murs

F/P carreaux type grès cérame vitrifié de 30x60 sur sol (bureaux et couloir) plinthes comprises

F/P carreaux type grès cérame antidérapant de 30x30 sur sol (salle d'archives et véranda)

F/P carreaux type grès cérame antidérapant de 30x30 sur sol toilette

F/P carreaux type faïence sur murs toilettes

Menuiserie

F/P porte métallique 2,00x2,20 complète

F/P porte métallique 0,90x2,20 complète

F/P porte en bois de 0,90x2,20 complète

F/P porte en bois de 0,70x2,20 complète

F/P fenêtres 1,00x1,20 (battants vitrés et grille antivol incorporé)

F/P Claustres sur fenêtre toilettes de 1,00x0,60 y compris toutes sujétions

F/P imposte de 0,6x2,00 (cadre bois, vitre, grille antivol incorporé)

Peinture

Fourniture et application de 03 couches de peinture type MAESTRIA acrylique (Vinylex) sur murs intérieurs et plafond

Fourniture et application de 03 couches de peinture type MAESTRIA acrylique (Latexor) sur murs extérieurs, plafond extérieur, poteaux et poutres

Fourniture et application peinture à huile type MAESTRIA solvant (Ikartac) sur menuiseries (portes et grilles antivol)

Plomberie sanitaire

F/P WC y compris toutes sujétions

F/P lavabo y compris toutes sujétions

F/P miroir de toilette moderne pour lavabo

F/P porte papier hygiénique en porcelaine

F/P porte savon en porcelaine

Réalisation d'une unité d'assainissement et de raccordement divers (regards, fosses septiques, puisard et conduite d'aération), y compris toutes sujétions)

Fourniture et installation des conduites d'alimentation en eau potable du bâtiment y compris toutes sujétions

Electricité

F/P interrupteur simple allumage encastrable LEG

F/P interrupteur Va et Vient encastrable

F/P réglette DUO 120cm Phillips

F/P réglette simple 120cm Phillips

F/P réglette simple 60cm Phillips

F/P tube à LED 60cm

F/P tube à LED 120cm

F/P Hublot étanche

F/P ampoule économique 14w Philips

F/P câble U-1000 R02V 5X6 mm²

F/P câble U-1000 R02V 3x2,5 mm²

F/P câble U-1000 R02V 3x1,5 mm²

F/P disjoncteur 4P 32A avec Vigì 300mA

F/P disjoncteur 4P 40A DT40

F/P disjoncteur 2P DT40 16A

F/P disjoncteur 1P+N DT40 10A

F/P d'un Coffret Pragma Evolution encastré de 54 modules Réf: PRA32318 avec baie vitrée ou similaire

F/P Parafoudre 4P 5-15KA

F/P disjoncteur de 4P 20A

F/P accessoires divers (boite de dérivation 160x160, dominos 16A-25A, chevilles de 8, vis de 6mm, etc.)

Climatisation

Fourniture et pose d'un appareil de climatisation individuel écologique type split system 2,25CV (410A) avec dismatic de protection encastré et télécommande, y compris toutes sujétions de raccordement

Fourniture et pose d'un appareil de climatisation individuel écologique type split system 1,25CV (410A) avec dismatic de protection encastré et télécommande, y compris toutes sujétions de raccordement

VRD

Désherbage, terrassement mécanique, réalisation des voies d'accès (pavage des allées jusqu'au bâtiment principal; construction des réseaux d'évacuation d'eau pluviale etc....

Equiperment de la salle

Fourniture et pose des **480ml** de rayonnages suivant, y compris toutes sujétions d'approvisionnement auprès des fabricants, de dédouanement et de mise en œuvre :

Travée double fixe de six (06) niveaux de stockage ; longueur totale : 1000x4=4000mm, hauteur minimale disponible : 275mm par niveau, avec parois d'habillage en extrémité de meuble, profondeur : 700mm, double-face équipée de voiles de fond, échelles avec perforation minimale de 30mm permettant un réglage fin de la position des tablettes ; éclairage incorporé dans le système, **avec portes battantes à l'extrémité et fermetures sécurisées à clefs.**

Travée double mobile de six (06) niveaux de stockage ; longueur totale : 1000x4=4000mm, hauteur minimale disponible : 275mm par niveau, avec parois d'habillage en extrémité de meuble, profondeur : 700mm, double-face équipée de voiles de fond, échelles avec perforation minimale de 30mm permettant un réglage fin de la position des tablettes ; éclairage incorporé dans le système.

Travée double mobile de six (06) niveaux de stockage ; longueur totale : 1000x4=4000mm, hauteur minimale disponible : 275mm par niveau, avec parois d'habillage en extrémité de meuble, profondeur : 700mm, double-face équipée de voiles de fond, échelles avec perforation minimale de 30mm permettant un réglage fin de la position des tablettes ; éclairage incorporé dans le système, **avec portes battantes à l'extrémité et fermetures sécurisées à clefs.**

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de :

- FCFA HT 49 303 780 (quarante-neuf millions trois cent trois mille sept cent quatre-vingt) pour le lot 1 ;
- FCFA HT 48 353 780 (quarante-huit millions trois cent cinquante-trois mille sept cent quatre-vingt) pour le lot 2.

4. Allotissement

Les travaux sont subdivisés en deux (02) lots ci-après définis.

- lot 1: Construction et équipement d'une salle d'archives au CPS de Yagoua ;

- lot 2 : Construction et équipement d'une salle d'archives au CPS de Nanga Eboko.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toute société, personne morale de droit camerounais, ou Groupement d'entreprises ayant une expérience avérée dans le domaine du génie-civil ou du génie-mécanique, ayant réalisé des prestations de cette nature dans au moins une structure d'archivage et ayant une équipe technique compétente et expérimentée dans le domaine.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget programme de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale de l'exercice 2018-2022 sur la ligne d'imputation budgétaire n°7-2D2206 conformément au programme P112.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés sis au 9^{ème} étage porte 903, de l'immeuble CNPS, place de l'indépendance, dès publication du présent Avis au Journal des Marchés, sur le site WEB de la CNPS (www.cnps.cm) et par voie d'affichage.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au lieu sus-indiqué dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **F CFA 97 000 (quatre-vingt-dix-sept mille)** dans le Compte Spécial CNPS n° 1003 3052 0707 0070 00003-93 ouvert dans les livres de la banque UBA.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies marqués comme tels, devra parvenir au Service des Marchés, au plus tard le **22 novembre 2018 à 14 heures**, heure locale et devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°26/AONO/CNPS/DG/CIPM/18 DU 30 OCTOBRE 2018 POUR LA CONSTRUCTION ET L'EQUIPEMENT DES SALLES D'ARCHIVES POUR LES CENTRES DE PREVOYANCE SOCIALE DE YAGOUA ET NANGA-EBOKO, EN DEUX (02) LOTS INDEPENDANTS, EN PROCEDURE D'URGENCE A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **six (06) mois pour chaque lot**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres dont le montant est de :

- Lot 1 : 986 000 (neuf cent quatre-vingt-six mille) FCFA
- Lot 2 : 967 000 (neuf cent soixante-sept mille) FCFA

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **22 novembre 2018 à 14 heures 30 mn**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale, dans la salle de réunions de ladite Commission au 4^{ème} étage, porte 416 de l'immeuble CNPS sis à l'Avenue Kennedy.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les Critères éliminatoires sont les suivants :

Fausse déclaration, substitution ou falsification des pièces administratives ;

Absence d'une pièce administrative à l'ouverture des plis ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif (toutefois, le soumissionnaire dispose d'un délai de 48h pour rendre conforme, la pièce non conforme, faute de quoi il sera éliminé);

~~Absence de l'attestation de visite de site contresigné par le chef de structure de la localité bénéficiaire de l'ouvrage et le~~

soumissionnaire ;

Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;

Non validation d'au moins 70% des sous critères d'évaluation ;

Non-respect des normes RSE :

- Effectif du personnel affilié à la CNPS : supérieur ou égal à 3 (télé déclaration des 03 derniers mois), liste détaillée du personnel assortie de leurs immatriculations individuelles à la CNPS, joindre l'APS attestant de la mise à jour du paiement des cotisations ;

- Juste rémunération (respect du SMIG : joindre DIPE ou états des salaires) ;

- Respect du principe de la promotion du genre : justifier d'au moins 20% de genre féminin dans l'effectif (joindre le DIPE, la liste du personnel ainsi que le rapport genre) ;

- Assurance de responsabilité civile couvrant l'exercice en cours (joindre police d'assurance).

Critères essentiels de qualification

N°	CRITERES	EVALUATION	
		OUI	NON
1	Présentation générale de l'offre • reliure en spirale, • mise en forme du document, • ordonnancement des différentes parties du document, • intercalaires en couleur		
2	Références de l'entreprise • Justifier des prestations au cours des trois (03) dernières années, d'un cumulé au moins égal à FCFA 15 000 000 (quinze millions) pour chaque lot.		
3	Capacité de financement • Une attestation de capacité de financement délivrée par une banque d'ordre précisant un montant supérieur ou égal à FCFA 15 000 000 (quinze millions) pour chaque lot.		
4	Conformité aux normes HQSE • Justifier des équipements de protection des travailleurs		
5	Qualification et Expérience du personnel clé pour chaque lot: • Chef de projet : - Technicien supérieur de Génie Civil ou Génie Mécanique Bac +2 - Expérience : au moins trois (03) années • Conducteur des travaux : - technicien de Génie Civil ou Génie Mécanique Bac - Expérience : au moins trois (03) années.		

6	Les preuves d'acceptation des conditions du Marché ● CCAP paraphé sur chaque page, datés, signés et cachetés à la dernière page, suivi de la mention « lu et approuvé » ● CCTP paraphé sur chaque page, datés, signés et cachetés à la dernière page, suivi de la mention « lu et approuvé »		
7	Planning et délai ● Planning détaillé concernant l'exécution des travaux correspondant au lot. ● Délai ? 06 mois pour chaque lot.		
8	Méthodologie et organisation ● Note technique détaillée concernant l'organisation des travaux ● Approche organisationnelle des équipes du travail.		

15. Attribution

Le Marché sera attribué au candidat ayant :
Présenté l'offre administrative conforme ;
Validé au moins 70% des sous critères d'évaluation de l'offre technique ;
Présenté la proposition financière évaluée la moins disante.

Nombre maximum de lots

Un soumissionnaire peut être attributaire des deux (02) lots à condition de présenter deux (02) équipes distinctes.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

Visite du site

Une visite guidée du site est prévue par le Maître d'Ouvrage, après la publication du présent Avis d'Appel d'Offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés, 9^{ème} étage, porte 903 sis à l'immeuble-siège de la CNPS.

YAOUNDE le 30 Octobre 2018

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

MEKULU MVONDO AKAME Noël Alain Olivier

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 49/AONO/CUD/CIPM/2018 DU 29/10/2018 POUR
L'AMENAGEMENT D'UN HANGAR POUR TOILETTES MOBILES ET SON UNITE DE
TRAITEMENTFINANCEMENTS : BUDGET DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA-EXERCICE 2019**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
221100

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans l'objectif de sécuriser les toilettes mobiles et leur unité de traitement, le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala (CUD), Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'aménagement d'un hangar pour toilettes mobiles et son unité de traitement au site de la Base de Bonamoussadi.

2. Consistance des prestations

Les travaux consisteront en l'aménagement d'un hangar pour toilettes mobiles et son unité de traitement. Précisément, les travaux porteront sur :

- Le déblayage et les fouilles ;
- Les semelles et fondations ;
- Le remblai ;
- Le dallage ;
- Le montage de la structure.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **50 000 000 (Cinquante millions) FCFA**.

4. Allotissement

Les travaux sont constitués en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toute entreprise de droit Camerounais spécialisée dans le domaine des BTP.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par les budgets de la Communauté Urbaine de Douala de l'Exercice 2019 sur la ligne d'imputation budgétaire n° 221100.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables, à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279 de la Rue Victoria à l'Hôtel de Ville de Bonanjo – Douala, BP 43, Tél. : (237) 233 421 850 / Fax : (237) 243 426 950, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279 de la Rue Victoria à l'Hôtel de Ville de Bonanjo – Douala, B.P. 43, Tél. : (237) 233 421 850 / Fax : (237) 243 426 950, sur présentation d'un reçu de versement au titre de frais d'achat du dossier d'une somme non remboursable de **Soixante cinq mille (65 000) Francs CFA**, payable au compte de CAS-ARMP n° 33598800001 – 89 ouvert auprès des agences BICEC des chefs-lieux des Régions et des Villes de Dschang et Limbé.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français et/ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels devra parvenir à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279 de la Rue Victoria à l'Hôtel de Ville de Bonanjo – Douala, BP 43 Douala, Tél : 237 233 421 850 / Fax : 237 243 426 950 au plus tard le **04/12/2018 à 12 heures** précises, heure locale, et devra porter la mention :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° _49_/AONO/CUD/CIPM/2018 DU 29/10/2018 POUR L'AMENAGEMENT D'UN HANGAR POUR TOILETTES MOBILES ET SON UNITE DE TRAITEMENT

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **quatre (04) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, un Chèque Banque, un Chèque certifié ou une hypothèque légale précisant le montant de **1 000 000 (un million) FCFA**, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité ou dater de moins de trois (3) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un seul temps.

L'Ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu au plus tard le **04/12/2018 à 13 heures**, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala, dans sa salle de réunions sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1^{er} à Bonanjo.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires du présent appel d'offre sont les suivants :

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Absence ou non-conformité au terme d'une période de 48 heures d'une pièce du dossier administratif ;
- Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
- Non-satisfaction d'au moins deux (02) critères essentiels ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Présence sur la liste des entreprises défaillantes publiée par le MINMAP.

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- a) Chiffres d'affaires : **OUI/NON** ;
- b) Références du soumissionnaire ; **OUI/NON** ;
- c) Personnels d'encadrement : **OUI/NON** ;
- d) Matériels : **OUI/NON** ;
- e) Preuve d'acceptation des conditions du marché **OUI/NON** ;
- f) Note méthodologique : **OUI/NON**.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été reconnue conforme pour l'essentiel aux stipulations du Dossier d'Appel d'Offres, disposant de capacités technique et financière requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante et dont l'offre aura été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant, les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant cent vingt (120) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279 de la Rue Victoria à l'Hôtel de Ville de Bonanjo – Douala, B.P. 43, Tél. : (237) 233 421 850 / Fax : (237) 243 426 950 ou à la Direction de l'Urbanisme et de la Salubrité Publique de la Communauté Urbaine de Douala sise au 302 de la Rue Victoria à l'Hôtel Pochard.

Dénonciation des cas de corruption

Pour toutes tentatives de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir envoyer un message ou appeler au numéros 676 20 57 25 / 699 35 07 48.

DOUALA le 29 Octobre 2018

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

AGENCE NATIONALE D'APPUI AU DEVELOPPEMENT FORESTIER

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N°
008 AONR/ANAFOR/CIPM/2018 DU 31 OCTOBRE 2018 RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT
POUR L'ELABORATION DU PLAN D'AMENAGEMENT DE LA RESERVE FORESTIERE DE BAZZAMA**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
52/1.3.17.1/632404

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de l'Agence Nationale d'Appui au Développement Forestier (ANAFOR), Autorité Contractante, lance pour le compte de son Organisme, Un Appel d'Offres National Restreint pour le recrutement d'un Consultant pour l'élaboration du plan d'aménagement de la réserve forestière de Bazzama.

Le présent appel d'offres fait suite à la sollicitation à manifestation d'intérêt N°2770/AAMI/ANAFOR/DG/2018 du 03 aout 2018.

2. Consistance des prestations

Les principales prestations concernent les documents et rapports rédigés par le prestataire, les documents délivrés par l'administration forestière à la demande du prestataire, le dépôt du draft du Plan d'Aménagement de la réserve forestière de Bazzama, la validation du Plan d'Aménagement de la réserve forestière de Bazzama par le Ministère en charge des Forêts, à la diligence du prestataire, notamment :

A. Documents et rapports rédigés par le prestataire

Documents et rapports préalables au Plan d'Aménagement

- Le plan de sondage
- La cartographie forestière ;
- Le rapport d'inventaire ;
- Le rapport de l'étude socio-économique ;
- La matérialisation des limites.

Plan d'aménagement

- Le plan d'Aménagement ;
- Le plan de gestion quinquennal ;
- Le plan de gestion annuel (pour la 1^{ère} année).

B. Documents délivrés par l'administration forestière

- L'attestation de réception des limites ;
- L'attestation de conformité de la carte forestière ;
- L'attestation de conformité du plan de sondage ;
- L'attestation de conformité des travaux d'inventaire d'aménagement ;
- L'attestation de conformité du rapport d'inventaire ;
- L'attestation de dépôt du plan d'aménagement pour approbation.

Le dépôt du Draft du plan d'aménagement la Réserve Forestière de Bazzama qu'accompagne le rapport final sur son élaboration en six (06) exemplaires dont 05 sur support papier et un (01) sur un C.D.

la validation du Plan d'Aménagement de la réserve forestière de Bazzama par le Ministère en charge des Forêts, à la diligence du prestataire,

E. le dépôt du plan de gestion quinquennal et du plan de gestion annuel (pour la 1^{ère} année) en six (06) exemplaires dont 05 sur support papier et un (01) sur un C.D

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **TTC 25.358.680 FCFA** (vingt-cinq millions trois cent cinquante-huit mille six cent quatre-vingt Francs CFA Toutes Taxes Comprises).

4. Allotissement

Les prestations sont constituées d'un lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte à liste des candidats pré-qualifiés.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget de l'ANAFOR de l'exercice 2018 et suivants sur la ligne d'imputation budgétaire **N°52/1.3.17.1/632404**

7. Consultation du Dossier

Le présent Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale de l'ANAFOR logée dans son Immeuble siège sis à Rue Ceper Elig essono Yaoundé, BP 1341 Téléphone : 222 21 03 93 / 222 21 41 87, 1^{er} étage, porte 102 dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Direction Générale de l'ANAFOR logée dans son Immeuble siège sis à Rue Ceper Elig essono Yaoundé, BP 1341 Téléphone : 222 21 03 93 / 222 21 41 87, 1^{er} étage, porte 102 dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **40.000 FCFA (quarante mille francs) payable au Compte d'Affectation Spécial (CAS) ARMP, 335988 ouvert dans toutes les agences de la BICEC.**

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la porte 102 ci-dessus visée, au plus tard le **30 NOVEMBRE 2018 à 12 heures 00, (heure locale)**, et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE
N° 008 /AONR/ANAFOR/CIPM/2018 DU 31 octobre 2018 POUR LE RECRUTEMENT D'UN
CONSULTANT POUR L'ELABORATION DU PLAN D'AMENAGEMENT DE LA RESERVE FORESTIERE DE
BAZZAMA**

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de **SIX (06) MOIS.**

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréées par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, dont le montant est de **500.000 FCFA (cinq cent mille francs).**

La durée de validité de la garantie de soumission est de cent vingt (120) jours à compter de la remise des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque ou compagnie d'assurance de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et la COBAC, ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre, sans aucun recours.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu **le 30 NOVEMBRE 2018 à partir de 13 heures précises**, par la Commission de Passation des Marchés, dans la salle de conférences de l'immeuble siège de l'ANAFOR, sise à l'Immeuble siège Rue Ceper.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dument mandatée.

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de *soixante-quinze (75)points*.

14. Critères d'évaluation

1 Critères éliminatoires

Le non-respect de critères ci-dessous entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire :

- § Absence d'agrément en inventaire forestier,
- § Fausses déclarations, substitution ou falsification des pièces administratives,
- § Absence de la caution de soumission,
- § Note technique inférieure à 75 points sur 100,
- § Présence d'informations financières dans l'offre technique.

14.2 Critères essentiels de qualification

(1) L'évaluation de la manifestation d'intérêt portera sur les critères essentiels ci-dessous sur 100 points :

N°	CRITERES	POINTS
1	PRESENTATION GENERALE DES OFFRES	05
2	REFERENCES DU BUREAU D'ETUDES	20
3	QUALIFICATIONS ET EXPERIENCES DES EXPERTS (Diplômes, CV, Pièces justificatives...)	45
4	ORGANISATION ET METHODOLOGIE D'EXECUTION DE LA MISSION	30
TOTAL GENERAL		100 POINTS

(2) Seuls les candidats qui auront totalisé à l'issu de l'évaluation technique une note au moins égale à **75 points sur 100** seront retenus pour la phase suivante.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont la note technique est supérieure ou égale à 75 points sur 100, et la note globale la mieux-disante.

16. Durée Validité des Offres

La durée de validité des offres est de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction Générale de l'ANAFOR, localisée à son immeuble siège sis à Rue CEPER Elig-essono B.P 1341Yaoundé Tél. : 222 21 03 93 / 222 21 41 87, 1^{er} étage, porte 102.

Administration au nom de laquelle le marché sera conclu

A L'issu de l'examen des offres des soumissionnaires et du choix de l'attributaire, le marché sera conclu entre l'attributaire et le Directeur Général de l'ANAFOR au nom de l'ANAFOR.

YAOUNDE le 31 Octobre 2018

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BEKOLO BEKOLO

AGENCE NATIONALE D'APPUI AU DEVELOPPEMENT FORESTIER

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N°
009 AONR/ANAFOR/CIPM/2018 DU 31 OCTOBRE 2018 RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT
POUR LA REVISION DU PLAN D'AMENAGEMENT DE LA RESERVE FORESTIERE DE SO'O LALA**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
52/1.3.15.1/632404

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de l'Agence Nationale d'Appui au Développement Forestier (ANAFOR), Autorité Contractante, lance pour le compte de son Organisme, Un Appel d'Offres National Restreint pour le recrutement d'un Consultant pour la révision du plan d'aménagement de la réserve forestière de So'o lala.

Le présent appel d'offres fait suite à la sollicitation à manifestation d'intérêt N°2771/AAMI/ANAFOR/DG/2018 du 03 août 2018.

2. Consistance des prestations

Les principales prestations concernent les documents et rapports rédigés par le prestataire, les documents délivrés par l'administration forestière à la demande du prestataire, le dépôt du draft du Plan d'Aménagement de la réserve forestière de So'o lala, la validation du Plan d'Aménagement de la réserve forestière de So'o lala par le Ministère en charge des Forêts, à la diligence du prestataire, notamment :

A. Documents et rapports rédigés par le prestataire

Documents et rapports préalables au Plan d'Aménagement

- Le plan de sondage
- La cartographie forestière ;
- Le rapport d'inventaire ;
- Le rapport de l'étude socio-économique ;
- La matérialisation des limites.

Plan d'aménagement

- Le plan d'Aménagement ;
- Le plan de gestion quinquennal ;
- Le plan de gestion annuel (pour la 1^{ère} année).

B. Documents délivrés par l'administration forestière

- Le Décret de classement de la Forêt ;
- L'attestation de réception des limites ;
- L'attestation de conformité de la carte forestière ;
- L'attestation de conformité du plan de sondage ;
- L'attestation de conformité des travaux d'inventaire d'aménagement ;
- L'attestation de conformité du rapport d'inventaire ;
- L'attestation de dépôt du plan d'aménagement pour approbation.

Le dépôt du Draft du plan d'aménagement la Réserve Forestière de So'o lala qu'accompagne le rapport final sur son élaboration en six (06) exemplaires dont 05 sur support papier et un (01) sur un C.D.

la validation du Plan d'Aménagement de la réserve forestière de So'o lala par le Ministère en charge des Forêts, à la diligence du prestataire,

E. le dépôt du plan de gestion quinquennal et du plan de gestion annuel (pour la 1^{ère} année) en six (06) exemplaires dont 05 sur support papier et un (01) sur un C.D

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **TTC 35.500.000 FCFA (trente-cinq millions cinq cent de francs).**

4. Allotissement

Les prestations sont constituées d'un lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte aux candidats pré-qualifiés

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget de l'ANAFOR des exercices 2018 et suivants sur la ligne d'imputation budgétaire n°52/1.3.15.1/632404

7. Consultation du Dossier

Le présent Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale de l'ANAFOR logée dans son Immeuble siège sis à Rue Ceper Elig essono Yaoundé, BP 1341 Téléphone : 222 21 03 93 / 222 21 41 87, 1^{er} étage, porte 102 dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Direction Générale de l'ANAFOR logée dans son Immeuble siège sis à Rue Ceper Elig essono Yaoundé, BP 1341 Téléphone : 222 21 03 93 / 222 21 41 87, 1^{er} étage, porte 102 dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **50.000 FCFA (quarante mille francs) payable au Compte d'Affectation Spécial (CAS) ARMP, 335988 ouvert dans toutes les agences de la BICEC.**

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la porte 102 ci-dessus visée, au plus tard le **30 NOVEMBRE 2018 à 12 heures 00, (heure locale)**, et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE
N° 009 /AONR/ANAFOR/CIPM/2018 DU 31 Octobre 2018 POUR LE RECRUTEMENT D'UN
CONSULTANT POUR LA REVISION DU PLAN D'AMENAGEMENT DE LA RESERVE FORESTIERE DE SO'O
LALA**

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de **SIX (06) MOIS.**

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréées par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, dont le montant est de **700.000 FCFA (sept cent mille francs)**

La durée de validité de la garantie de soumission est de cent vingt (120) jours à compter de la remise des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque ou compagnie d'assurance de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et la COBAC, ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu **le 30 NOVEMBRE 2018 à partir de 13 heures précises**, par la Commission de Passation des Marchés, dans la salle de conférences de l'immeuble siège de l'ANAFOR, sise à l'Immeuble siège Rue Ceper.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de *soixante-quinze (75) points*.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Le non-respect de critères ci-dessous entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire :

- § Agrément en inventaire forestier
- § Fausses déclarations, substitution ou falsification des pièces administratives,
- § Absence de la caution de soumission,
- § Note technique inférieure à 75 points sur 100,
- § Présence d'informations financières dans l'offre technique.

14.2 Critères essentiels de qualification

Critères et système de points utilisés lors de l'évaluation technique

N° CRITERES	NOTES
1 PRESENTATION GENERALE DES OFFRES	05 POINTS
2 REFERENCES DU BUREAU D'ETUDES	20 POINTS
3 QUALIFICATIONS ET EXPERIENCES DES EXPERTS (Diplômes, CV, Pièces justificatives...)	45 POINTS
4 ORGANISATION ET METHODOLOGIE D'EXECUTION DE LA MISSION	30 POINTS
TOTAL GENERAL	100 POINTS

la note technique minimale requise pour l'ouverture des propositions financières est 75 points sur 100.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont la note technique est supérieure ou égale à 75 points sur 100, et la note globale la mieux-disante.

16. Durée Validité des Offres

La durée de validité des offres est de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction Générale de l'ANAFOR, localisée à son immeuble siège sis à Rue CEPER Elig-essono B.P 1341 Yaoundé Tél. : 222 21 03 93 / 222 21 41 87, 1^{er} étage, porte 102.

Administration au nom de laquelle le marché sera conclu

A L'issue de l'examen des offres des soumissionnaires et du choix de l'attributaire, le marché sera conclu entre l'attributaire et le Directeur Général de l'ANAFOR au nom de l'ANAFOR.

YAOUNDE le 31 Octobre 2018

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BEKOLO BEKOLO

AGENCE NATIONALE D'APPUI AU DEVELOPPEMENT FORESTIER

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 010/AONR/ANAFOR/CIPM/2018 DU 31 OCTOBRE 2018 RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR LA REVISION DU PLAN D'AMENAGEMENT DE L'UNITE FORESTIERE D'AMENAGEMENT 08 008

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de l'Agence Nationale d'Appui au Développement Forestier (ANAFOR), Autorité Contractante, lance pour le compte de son Organisme, Un Appel d'Offres National Restreint pour le recrutement d'un Consultant pour la révision du plan d'aménagement de l'unité forestière d'aménagement 08 008

Le présent appel d'offres fait suite à la sollicitation à manifestation d'intérêt N°2769/AAMI/ANAFOR/DG/2018 du 03 août 2018.

2. Consistance des prestations

Les principales prestations concernent les documents et rapports rédigés par le prestataire, les documents délivrés par l'administration forestière à la demande du prestataire, le dépôt du draft du Plan d'Aménagement de l'Unité Forestière d'Aménagement (UFA) 08 008, la validation du Plan d'Aménagement de la réserve forestière de l'Unité Forestière d'Aménagement (UFA) 08 008 par le Ministère en charge des Forêts, à la diligence du prestataire, notamment :

Documents et rapports rédigés par le prestataire

Documents et rapports préalables au Plan d'Aménagement

- Le plan de sondage
- La cartographie forestière ;
- Le rapport d'inventaire ;
- Le rapport de l'étude socio-économique ;
- La matérialisation des limites.

Plan d'aménagement

- Le plan d'Aménagement ;
- Le plan de gestion quinquennal ;
- Le plan de gestion annuel (pour la 1^{ère} année).

B. Documents délivrés par l'administration forestière

- L'attestation de réception des limites ;
- L'attestation de conformité de la carte forestière ;
- L'attestation de conformité du plan de sondage ;
- L'attestation de conformité des travaux d'inventaire d'aménagement ;
- L'attestation de conformité du rapport d'inventaire ;
- L'attestation de dépôt du plan d'aménagement pour approbation.

C. Le dépôt du Draft du plan d'aménagement de l'Unité Forestière d'Aménagement (UFA) 08 008 qu'accompagne le rapport final sur son élaboration en six (06) exemplaires dont 05 sur support papier et un (01) sur un C.D.

D. la validation du Plan d'Aménagement de de l'Unité Forestière d'Aménagement (UFA) 08 008 par le Ministère en charge des Forêts, à la diligence du prestataire,

E. le dépôt du plan de gestion quinquennal et du plan de gestion annuel (pour la 1^{ère} année) en six (06) exemplaires dont 05 sur support papier et un (01) sur un C.D

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **TTC 71.800.000 FCFA (soixante-onze millions huit cent mille francs).**

4. Allotissement

Les prestations sont constituées d'un lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte aux candidats pré-qualifiés.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget de l'ANAFOR des exercices 2018 et suivants sur la ligne d'imputation budgétaire n°52/1.3.16.1/632404

7. Consultation du Dossier

Le présent Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale de l'ANAFOR logée dans son Immeuble siège sis à Rue Ceper Elig essono Yaoundé, BP 1341 Téléphone : 222 21 03 93 / 222 21 41 87, 1^{er} étage, porte 102 dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Direction Générale de l'ANAFOR logée dans son Immeuble siège sis à Rue Ceper Elig essono Yaoundé, BP 1341 Téléphone : 222 21 03 93 / 222 21 41 87, 1^{er} étage, porte 102 dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **70 000 FCFA (soixante-dix mille francs) payable au Compte d'Affectation Spécial (CAS) ARMP, 335988 ouvert dans toutes les agences de la BICEC.**

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la porte 102 ci-dessus visée, au plus tard le **30 NOVEMBRE 2018 à 12 heures 00, (heure locale)**, et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE
N° 010 /AONR/ANAFOR/CIPM/2018 DU 31 Octobre 2018 POUR LE RECRUTEMENT D'UN
CONSULTANT POUR LA REVISION DU PLAN D'AMENAGEMENT DE L'UNITE FORESTIERE
D'AMENAGEMENT (UFA) 08 008**

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de **SIX (06) mois.**

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréées par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, dont le montant est de **1.400.000 FCFA (un million quatre cent mille francs).**

La durée de validité de la garantie de soumission est de cent vingt (120) jours à compter de la remise des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque ou compagnie d'assurance de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et la COBAC, ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre pur et simple sans aucun recours.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu **le 30 NOVEMBRE 2018 à partir de 13 heures précises**, par la Commission de Passation des Marchés, dans la salle de conférences de l'immeuble siège de l'ANAFOR, sise à l'Immeuble siège Rue Ceper.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dument mandatée.

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de *soixante-quinze (75)points*.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Le non-respect de critères ci-dessous entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire :

- § Absence d'agrément en inventaire forestier,
- § Fausses déclarations, substitution ou falsification des pièces administratives,
- § Absence de la caution de soumission,
- § Note technique inférieure à 75 points sur 100,
- § Présence d'informations financières dans l'offre technique.

14.2 Critères essentiels de qualification

Critères et système de points utilisés lors de l'évaluation technique

N°	CRITERES	POINTS
1	PRESENTATION GENERALE DES OFFRES	05
2	REFERENCES DU BUREAU D'ETUDES	20
	QUALIFICATIONS ET EXPERIENCES DES EXPERTS	
3	(Diplômes, CV, Pièces justificatives...)	45
4	ORGANISATION ET METHODOLOGIE D'EXECUTION DE LA MISSION	30
	TOTAL GENERAL	100

la note technique minimale requise pour l'ouverture des propositions financières est 75 points sur 100.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont la note technique est supérieure ou égale à 75 points sur 100, et la note globale la mieux-disante.

16. Durée Validité des Offres

La durée de validité des offres est de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction Générale de l'ANAFOR, localisée à son immeuble siège sis à Rue CEPER Elig-essono B.P 1341 Yaoundé Tél. : 222 21 03 93 / 222 21 41 87, 1^{er} étage, porte 102.

Administration au nom de laquelle le marché sera conclu

A L'issue de l'examen des offres des soumissionnaires et du choix de l'attributaire, le marché sera conclu entre l'attributaire et le Directeur Général de l'ANAFOR au nom de l'ANAFOR.

YAOUNDE le 31 Octobre 2018

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BEKOLO BEKOLO

AGENCE NATIONALE D'APPUI AU DEVELOPPEMENT FORESTIER

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 011/AONO/ANAFOR/CIPM/2018 DU 31 OCTOBRE 2018 RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR LA CREATION D'UNE BASE DE DONNEES POUR L'AMENAGEMENT ET LES INVENTAIRES DE L'AGENCE NATIONAL D'APPUI AU DEVELOPPEMENT FORESTIER(ANAFOR)

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de l'Agence Nationale d'Appui au Développement Forestier (ANAFOR), Autorité Contractante, lance pour le compte de son Organisme, Un Appel d'Offres National Ouvert pour le recrutement d'un Consultant pour la création d'une base de données pour l'aménagement et les inventaires de l'agence nationale d'appui au développement forestier (ANAFOR).

Le présent appel d'offres fait suite à la sollicitation à l'appel à manifestation d'intérêt N°2092/AAMI/ANAFOR/DG/2018 du 16 juillet 2018.

Au rapport du comité technique de pré qualification de l'appel à manifestation d'intérêt sus visé et conformément à l'Article 76 (4) du Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics.

2. Consistance des prestations

Les prestations consistent à :

Identifier et décrire toutes les données/paramètres de gestion qui seront compilées dans la base de données pour le traitement ;

Proposer des modèles de fiche de collecte en prenant en compte la typologie de données qui seront stockées dans la base ;

Concevoir et développer une application informatique conviviale permettant de peupler et de consulter la base de données pour l'analyse ;

Tester le fonctionnement du système complet avec le premier jeu de données sur le patrimoine foncier et forestier de l'ANAFOR qui sera fourni par cette dernière ;

Héberger la solution sur un serveur de l'ANAFOR pour la rendre accessible à ses futurs utilisateurs ;

Documenter la solution et former le personnel l'ANAFOR.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **TTC 20.000.000 FCFA (vingt millions de francs)**.

4. Allotissement

Les prestations sont constituées d'un lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises et groupements d'entreprises de droit camerounais justifiant des capacités techniques et financières pour la création d'une base de données qui en constitue l'objet.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget de l'ANAFOR des exercices 2018 et suivants.

7. Consultation du Dossier

Le présent Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale de l'ANAFOR logée dans son Immeuble siège sis à Rue Ceper Elig essono Yaoundé, BP 1341 Téléphone : 222 21 03 93 / 222 21 41 87, 1^{er} étage, porte 102 dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Direction Générale de l'ANAFOR logée dans son Immeuble siège sis à Rue Ceper Elig essono Yaoundé, BP 1341 Téléphone : 222 21 03 93 / 222 21 41 87, 1^{er} étage, porte 102 dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **40.000 FCFA (quarante mille francs)** payable au **Compte d'Affectation Spécial (CAS) ARMP, 335988 ouvert dans toutes les agences de la BICEC.**

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la porte 102 ci-dessus visée, au plus tard le **30 NOVEMBRE 2018 à 12 heures 00, (heure locale)**, et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N° 011 /AONO/ANAFOR/CIPM/2018 DU 31 Octobre 2018 POUR LE RECRUTEMENT D'UN
CONSULTANT POUR LA CREATION D'UNE BASE DE DONNEES POUR L'AMENAGEMENT ET LES
INVENTAIRES DE L'AGENCE NATIONAL D'APPUI AU DEVELOPPEMENT FORESTIER(ANAFOR)**

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de **CINQ (05) MOIS.**

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréées par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, dont le montant est de **400.000 FCFA (quatre cent mille francs).**

La durée de validité de la garantie de soumission est de cent vingt (120) jours à compter de la remise des offres. Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque ou compagnie d'assurance de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et la COBAC, ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre, sans aucun recours.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu **le 30 NOVEMBRE 2018 à partir de 13 heures précises**, par la Commission de Passation des Marchés, dans la salle de conférences de l'immeuble siège de l'ANAFOR, sise à l'Immeuble siège Rue Ceper.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dument mandatée.

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de *soixante-quinze (75)points*.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Le non-respect de critères ci-dessous entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire :

§ Fausses déclarations, substitution ou falsification des pièces administratives,

§ Absence de la caution de soumission,

§ Note technique inférieure à 75 points sur 100,

§ Présence d'informations financières dans l'offre technique.

15.2 Critères essentiels de qualification

Critères et système de points utilisés lors de l'évaluation technique

N.	CRITERES	POINTS
1	Références du bureau d'études	20
2	Qualification et expérience des experts	45
3	Organisation et méthodologie d'exécution	30
4	Présentation générale de l'offre	05
Total.....		100

la note technique minimale requise pour l'ouverture des propositions financières est 75 points sur 100.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont la note technique est supérieure ou égale à 75 points sur 100, et la note globale la mieux-disante.

16. Durée Validité des Offres

La durée de validité des offres est de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction Générale de l'ANAFOR, localisée à son immeuble siège sis à Rue CEPER Elig-essono B.P 1341Yaoundé Tél. : 222 21 03 93 / 222 21 41 87, 1^{er} étage, porte 102.

Administration au nom de laquelle le marché sera conclu

A L'issue de l'examen des offres des soumissionnaires et du choix de l'attributaire, le marché sera conclu entre l'attributaire et le Directeur Général de l'ANAFOR au nom de l'ANAFOR.

YAOUNDE le 31 Octobre 2018

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BEKOLO BEKOLO

BUREAU DE MISE A NIVEAU DES ENTREPRISES

**AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT N°02/AOIR/BMN/CPM/2018 DU 31 OCT 2018
RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CABINET CHARGE DE L'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES A
LA MISE EN PLACE DES SYSTEMES DE MANAGEMENT CONFORMES AUX NORMES ISO 9001, ISO 22000
ET ISO 45001 EN 09 LOTS (EN PROCEDURE D'URGENCE) FINANCEMENT : BUDGET DU BMN – PRIMES
AUX ENTREPRISES ET APPUI DE L'AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT.**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de son programme d'appui des entreprises à la mise en place des systèmes de management et à la certification, le Bureau de Mise à Niveau des entreprises lance un Appel d'Offres international restreint relatif au recrutement d'un cabinet chargé de l'accompagnement des entreprises à la mise en place des systèmes de management aux normes ISO 9001, ISO 22000 et ISO 45001.

Le présent appel d'offres fait suite à la sollicitation à manifestation d'intérêt N°01/AAMI/BMN/CPM du 02 Juillet 2018 publié le site www.bmncameroon.org et paru dans le Journal des Marchés Publics du 03 Juillet 2018, dont la liste de pré qualification a été actualisée le 31 Septembre 2018.

2. Consistance des prestations

Les travaux en tenant compte des spécificités de la mission tel que précisés dans les termes de référence doivent permettre un accompagnement des entreprises à la mise en place des systèmes de management unique ou intégré conformes selon le cas aux normes ISO 9001, ISO 22000 et ISO 45001 en vue de la certification en 09 Lots :

Lot 1 : Accompagnement ISO 9001 de SAICAM

Lot 2 : Accompagnement Système intégré ISO 9001 et ISO 22000 de SYNERGIE NORD SUD

Lot 3 : Accompagnement Système intégré ISO 9001 et ISO 22000 de NEALIKO

Lot 4 : Accompagnement ISO 9001 de MULTIPRINT SERIGRAPHIE

Lot 5 : Accompagnement ISO 9001 d'AGROCAM

Lot 6 : Accompagnement ISO 9001 de SOCAFER

Lot 7 : Accompagnement Système intégré ISO 9001, et ISO 45001 d'ENEM

Lot 8 : Accompagnement Système intégré ISO 9001 et ISO 22000 de SARFA

Lot 9 : Accompagnement ISO 9001 de SODECOTON

3. Allotissement

Chaque consultant peut soumissionner à autant de lots qu'il souhaite, mais ne pourra être adjudicataire de plus de 02 lots tels que défini dans les termes de référence du présent DAO.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte à la liste des candidats pré qualifiés au 31 Septembre 2018 :

N°	CABINET	ADRESSE	TELEPHONE	EMAIL
----	---------	---------	-----------	-------

1	APAVE CAMEROUN	DOUALA	699890929	ekarist@gmail.com
2	MAXIMUM SERVICES	DOUALA	652032160	evotmia@maximum-services.net
3	LAC CONSULTING	DOUALA	677725555	sypoumiba@yahoo.fr
4	NTC	DOUALA	677644291	infos@ntcafriquenet
5	PROLOGISTICS & TRADE	DOUALA	696457149	jbidzogo@yahoo.fr
6	IMPROVE MANAGEMENT	YAOUNDE	699547329	Improvemanagement312@gmail.com
7	ALPAGES	DOUALA	694330357	dannyounai@gmail.com
8	ALM CONSULTANTS	DOUALA	699998975	roger.lock@almconsultants.com
9	EMAC CONSULTING	DOUALA	699528998	lauryinga779@gmail.com
10	DEFIS ET STRATEGIES	DOUALA	696110404	sylvereessouma.cm@defisetstrategies.com
11	IEC		655484836	riadh.mfc@gmail.com

5. Financement

La prestation objet du présent Appel d'Offres d'un montant total de 211 205 033 FCFA (Deux cent onze millions deux cent cinq mille trente et trois francs CFA) est financée par le Budget du Bureau de Mise à Niveau de l'exercice 2018 inscrit sur la ligne d'imputation budgétaire R3.2 du Cadre Logique de l'Agence Française de Développement pour les entreprises Agroalimentaires et la ligne L2.5.2 du Plan de Travail Annuel 2018 pour les entreprises des autres secteurs.

Lot n°	Désignation	Coût forfaitaire FCFA TTC
1	Accompagnement ISO 9001 de SAICAM	15 215 548
2	Accompagnement Système intégré ISO 9001 et ISO 22000 de SYNERGIE NORD SUD	33 209 588
3	Accompagnement Système intégré ISO 9001 et ISO 22000 de NEALIKO	29 372 624
4	Accompagnement ISO 9001 de MULTIPRINT SERIGRAPHIE	16 670 949
5	Accompagnement ISO 9001 d'AGROCAM	21 169 458
6	Accompagnement ISO 9001 de SOCAFER	21 169 458
7	Accompagnement Système intégré ISO 9001, et ISO 45001 d'ENEM	24 477 186
8	Accompagnement Système intégré ISO 9001 et ISO 22000 de SARFA	13 280 000
9	Accompagnement ISO 9001 de SODECOTON	36 640 222

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Bureau de Mise à Niveau (BMN), BP 12278 Yaoundé, Téléphone : (237) 222 208 823, Email : bmncmr@yahoo.fr, site web : www.bmncameroon.org, sis à Yaoundé NLONGKAK derrière les services de la Région du Centre, entrée de la brigade de gendarmerie, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à Yaoundé au Bureau de Mise à Niveau (BMN), BP 12278 Yaoundé, Téléphone : (237) 222 208 823, Email : bmncmr@yahoo.fr, site web : www.bmncameroon.org, sis à Yaoundé NLONGKAK derrière les services de la Région du Centre, entrée de la brigade de gendarmerie dès publication du présent avis, contre présentation de l'original de la quittance de versement du trésor public d'une somme non remboursable de **100 000 Francs CFA (Cent mille francs CFA)**

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en 07 exemplaires dont 01 original et 06 copies marquées comme tels, devra parvenir à Yaoundé au Bureau de Mise à Niveau (BMN), BP 12278 Yaoundé, Téléphone : (237) 222 208 823, Email : bmncmr@yahoo.fr, site web : www.bmncameroon.org, sis à Yaoundé NLONGKAK derrière les services de la Région du Centre, entrée de la brigade de gendarmerie au plus tard **le 11 DECEMBRE 2018 à 12 heures** et devra porter la mention :

*AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT N°02/AOIR/BMN/CPM/2016 DU 31 OCTOBRE 2018
 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CABINET EN CHARGE DE L'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES A LA
 MISE EN PLACE DES SYSTEMES DE MANAGEMENT CONFORMES AUX NORMES ISO 9001, ISO 22000 ET ISO
 45001 EN 09 LOTS (En procédure d'urgence)
 « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de vingt et **quatre (24) mois**.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du présent DAO. Les cautions sont valables pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Les montants des cautions sont indiqués dans le tableau suivant :

Lots	Montant de la caution en FCFA
Lot 1	300 000
Lot 2	660 000
Lot 3	580 000
Lot 4	330 000
Lot 5	420 000
Lot 6	420 000
Lot 7	480 000
Lot 8	260 000
Lot 9	730 000

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, ...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier de premier ordre agréée par le Ministère des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu **le 11 DEC 2018 à 13 heures** par la Commission Ministérielle de Passation des Marchés du MINEPAT dans la salle de réunion du BMN sise à Yaoundé NLONGKAK derrière les services de la Région du Centre, entrée de la brigade de gendarmerie.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

L'ouverture des offres financières se fera ultérieurement, après évaluation des offres techniques et vérification des pièces administratives, et ne concernera que les soumissionnaires ayant un dossier administratif complet et conforme et ayant obtenu une note technique supérieure ou égale à 75 %.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés, et ayant une parfaite connaissance du dossier, peuvent assister à ces séances d'ouverture.

12. Critères d'évaluation

1- Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront sur les aspects suivants :

1. Note technique inférieure à 75 % ;
2. Absence de caution de soumission
3. Le non-respect des spécificités techniques citées dans les Termes de référence du présent DAO
4. Non-conformité d'une pièce administrative au-delà de 48 Heures,
5. Fausse déclaration ou pièce falsifiée
6. Absence de certification IRCA pour les normes concernées
7. Absence de diplôme conforme

2- Les critères essentiels

1. La présentation de l'offre technique et de l'offre financière
2. Les références du soumissionnaire
3. Méthodologie du consultant ou Bureau d'étude
4. L'expérience du soumissionnaire

La note minimale requise pour l'ouverture de l'offre financière est de 75%.

3- Méthode de sélection du consultant

Le cabinet sera choisi sur la base des critères de sélection fournis dans le présent dossier d'appel d'offre.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **120 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables (entre 08 heures et 16 heures) au Bureau de Mise à Niveau (BMN), BP 12278 Yaoundé, Téléphone : (237) 222 208 823, Email : bmncmr@yahoo.fr , site web : www.bmncameroon.org , sis à Yaoundé NLONGKAK derrière les services de la Région du Centre, entrée de la brigade de gendarmerie.

Lutte Anti-corruption

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros : 673 20 57 25 /699 37 07 48

YAOUNDE le 31 Octobre 2018

Le DIRECTEUR

MBEDEY ELOMBAT CHANTAL

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°16/AONO/FEICOM/CIPM/2018 DU 05 NOV 2018 POUR LA
LIBRE GERANCE DE LA CANTINE DU FEICOM AU TITRE DES EXERCICES 2018, 2019,2020 ET 2021**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général du Fonds Spécial d'Equipeement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM), Maître d'ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert en vue de la libre gérance de la cantine du FEICOM au titre des exercices 2018, 2019, 2020 et 2021.

Les spécifications techniques desdites prestations sont énoncées dans le Dossier d'Appel d'Offres.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres consistent à assurer la restauration du personnel de la Direction Générale du FEICOM selon les modalités définies dans les Termes de référence, aux heures prescrites par la réglementation en vigueur au FEICOM.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations est fixé à quatre-vingt-dix millions (90 000 000) Francs CFA TTC.

4. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux entreprises nationales spécialisées dans le domaine de la restauration.

5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget du Fonds Spécial d'Equipeement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM), exercices 2018, 2019, 2020 et 2021 ligne budgétaire : 65- 01- 000 « Subvention cantines ».

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine (Service des Marchés et Approvisionnements), sise au siège du FEICOM à Yaoundé (Mimboman), BP 718 Yaoundé, FEICOM 381, Rue 4561, MIMBOMAN YDE 4^{ème}, Téléphone 222 22 27 28 ; poste 221 ; Porte 324 ; Fax 222 23 17 59, dès publication du présent Avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine (Service des Marchés et Approvisionnements), sise au siège du FEICOM à Yaoundé (Mimboman), BP 718 Yaoundé, Téléphone 222 22 27 28 ; poste 221, Porte 324 ; Fax 222 23 17 59, dès publication du présent Avis sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme non remboursable de soixante-dix mille (70.000) francs CFA dans le Compte Spécial CAS – ARMP ouvert dans les Agences BICEC.b

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine du FEICOM (Service des Marchés et Approvisionnements), sise à Mimboman, au plus tard le **04 dec 2018 à 14 heures précises** et devra porter la mention suivante :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT PROCEDURE D'URGENCE

N°016 /AONO/FEICOM/CIPM/2018 DU 05 nov 2018 POUR LA LIBRE GERANCE DE LA CANTINE DU FEICOM, AU TITRE DES EXERCICES 2018, 2019, 2020 et 2021 "A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

9. Delai de Livraison

Le délai prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent Appel d'Offres est de trente-six (36) mois avec une tranche ferme de douze mois et deux tranches conditionnelles, chacune de douze mois.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de 1^{er} ordre agréée par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant d'un million huit cent mille (1 800 000) Francs CFA et valable pendant 30 jours au-delà de la date limite de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine du FEICOM (Service des Marchés et Approvisionnements) après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable et entraînera le rejet pur et simple de celle-ci.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis, qui se fera en deux temps, aura lieu le **04 DEC 2018 à 15 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés du FEICOM dans la salle de réunion de la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine du FEICOM.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires

Fausse déclarations ou pièces falsifiées ;

Absence du diplôme d'hôtelier pour le Maître d'Hôtel ou de certificat attestant de la qualité de cuisinier ;

Absence de l'inscription de service de restauration sur la patente ;

Omission dans le bordereau des prix, d'un prix unitaire quantifié ;

Présence d'informations financières dans l'offre technique.

B. Critères essentiels :

Présentation générale de l'offre ;

Conformité de l'offre aux spécifications techniques de l'Appel d'Offres ;

Références dans les prestations similaires ;

Qualification du personnel ;

Capacité financière ;

Moyens logistiques (voiture, appareils électroménagers : gazinière, réfrigérateur, mixeurs et autres) ;

Certificat médical et vaccins requis dans le domaine, pour le personnel et le certificat d'hygiène pour le lieu de cuisson ; Planning d'exécution et organisation de la prestation.

Toute soumission n'ayant pas obtenu un pourcentage cumulé de 80% ne verra pas son offre financière examinée.

NB : La grille détaillée d'évaluation est annexée au Dossier d'Appel d'Offres.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine (Service des Marchés et Approvisionnements) du FEICOM :

Tél : (237) 222 22 27 28 ; Poste 221 ; Porte 324 ,

BP : 718 YAOUNDE

Fax : (237) 222 23 17 59

YAOUNDE le 5 Novembre 2018

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

AKOA Camille Philippe

AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

**AVIS D'APPEL D'OFFRES POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET D'EXPERTISE/CONSULTANT POUR
L'ELABORATION D'UN MANUEL DE PROCEDURES ADMINISTRATIVES, FINANCIERES ET COMPTABLES
DE L'AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION
(ANTIC).**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

L'objectif global pour cette mission est de disposer d'un manuel de procédures administratives, financières et comptables fiable.

Les objectifs spécifiques pour ce manuel sont :

décrire les mécanismes de coordination des activités au sein de la Direction Générale ;
donner aux différents intervenants dans les Directions un cadre institutionnel obligatoire pour la conduite de leurs activités, notamment :

- les procédures administratives idoines et efficaces à l'intérieur de la Direction Générale, les Directions, les Cellules, les Services, les Bureaux et les Antennes Régionales ;
- les procédures administratives efficaces entre la Direction Générale et les Agences Régionales, Directions, Cellules, Services et Bureaux ;
- les procédures administratives efficaces entre les Antennes Régionales ;
- les procédures administratives entre les Directions, Cellules, services et Bureaux ;
- l'élaboration d'un système uniforme de gestion physique et numérique des archives et documents au sein de l'Agence ;
- la gestion de la communication interne et externe.

définir les rôles et responsabilités des différents responsables au sein des différentes structures ;
procurer aux utilisateurs un cadre formel d'exécution des opérations à caractère administratif, financier et comptable ;
fournir des instruments adaptés et formalisés pour l'élaboration, la transmission, le contrôle et le traitement des documents administratifs, comptables et financiers ;

décrire l'organisation administrative, financière, budgétaire et comptable de la Direction Générale ;
décrire des procédures d'exécution des dépenses dans les conditions garantissant un contrôle interne efficace, en formalisant les contrôles à effectuer au sein de la structure et définir les responsabilités des intervenants à chaque étape du circuit des documents ;

décrire le rôle et les tâches de l'ensemble du personnel administratif, technique, comptable et financier ;
décrire la méthodologie financière et comptable à adopter pour une meilleure rentabilité des actions à mener dans le cadre de l'enregistrement des noms de domaine en « .cm » ;
décrire la méthodologie financière et comptable à adopter pour une meilleure rentabilité des actions à mener dans le cadre de la gestion des certificats électroniques ;

décrire la méthodologie financière et comptable à adopter pour une meilleure rentabilité et une capitalisation des actions à mener dans le cadre de la conduite des missions d'audit de sécurité ;
décrire la méthodologie financière et comptable dans le cadre de l'administration des sanctions infligées par l'Agence tel que prescrit par le décret N°2012/180 du 10 avril 2012 portant organisation et fonctionnement de l'ANTIC ;
décrire la méthodologie à adopter pour une meilleure rentabilité des actions engagées au sein des différentes structures et une utilisation optimum de l'ensemble des moyens mis en œuvre tels que (i) le personnel, (ii) le matériel et (iii) les ressources financières mises à disposition.

2. Objet

N/A

3. Consistance des prestations

1) Tâches à réaliser par le prestataire :

Le prestataire devra réaliser les activités conformément aux objectifs spécifiques sus-évoqués ainsi qu'il suit :

Le manuel de procédures établira :

- i. les procédures de gestion administrative (rapports à l'intérieur des structures et entre structures ; gestion du courrier, fournitures et matériels de bureau ; équipements, inventaires, immobilisations, personnel, paie, etc...);
- ii. les procédures de facturation de l'enregistrement des noms de domaine en « .cm » et des prestations d'audit de sécurité;
- iii. les procédures comptables et mécanismes financiers de gestion des certificats électroniques par l'Agence ;
- iv. les procédures de passation des marchés (y compris les modèles de lettre d'invitation, système de classement des dossiers de passation des marchés, contrat type, dossiers types d'appel d'offres pour l'acquisition d'équipements ou la réalisation de travaux, des consultations, marchés types, etc...);
- v. les procédures de décaissement ;
- vi. les procédures de gestion financière (suivi des comptes, transfert de ressources d'un compte à l'autre, élaboration, suivi et contrôle budgétaire, etc...);
- vii. les procédures de gestion comptable (schémas comptables, production des travaux périodiques et annuels, etc...);
- viii. les fiches de postes précisant les fonctions et tâches, ainsi qu'un plan de recrutement (organisation des sessions de recrutement, gestion des concours internes...);
- ix. la matrice des responsabilités, les rôles et autorisations de chacun en matière de commande et d'approbation des factures, le dispositif de contrôle interne, etc...

1-Le manuel inclura l'ensemble des formulaires nécessaires (les différents journaux de trésorerie : pièces de caisses secondaires, codification, etc.) et les termes de référence décrivant la répartition des tâches entre les différentes structures et des auditeurs internes/externes ;

2- Le manuel précisera, pour les rapports d'exécution financière, les modèles, le contenu et les différents éléments comptables à y figurer. Pour ce faire, un tableau de suivi financier/budgétaire lui sera annexé ;

3- La codification du plan comptable en respectant le plan comptable des EPA. Les documents devront être proposés pour l'acquisition d'un logiciel pouvant gérer toutes ces interfaces.

4- Les procédures de suivi des recommandations des rapports de contrôle interne ou d'audit.

2) résultats attendus :

Au terme de l'exécution de la mission, les produits ci-après devront être obtenus :

- un manuel de procédures administratives, financières et comptables ;
- un plan de recrutement avec les fiches de poste et l'organisation proposée, l'ensemble élaboré conformément aux dispositions du décret N°2012/180 du 10 avril 2012 portant organisation et fonctionnement et organisation de l'Agence Nationale des Technologies de l'information et de la Communication ;
- un cahier des charges en vue de l'acquisition et du déploiement d'un logiciel de suivi budgétaire, comptable et financier ;
- des outils de mise en œuvre du manuel ;
- un plan détaillé de formation comportant aussi bien les modules spécifiques que la durée y relative, proposé simultanément à la remise du manuel des procédures administratives, financières et comptables.

Le manuel de procédures administratives, financières et comptables devra permettre l'atteinte des objectifs assignés dans le décret organisant l'ANTIC, par la tutelle technique et par le Conseil d'Administration.

Un rapport provisoire, assorti d'une note de présentation, sera soumis et restitué à la Direction Générale dans un délai de huit (08) semaines après signature du contrat. La version finale du manuel intégrant les observations de la Direction Générale sera déposée en six (06) exemplaires sur support papier et fichier électronique en langues française et anglaise.

Le rapport final adopté sera le manuel de procédures définitif après prise en compte des recommandations et observations formulées lors d'un atelier de validation par les utilisateurs et les autres parties prenantes du projet.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte aux Cabinets d' Expertise/Consultants ci-après retenus après avis à manifestation d'intérêt N°001/AMI/ANTIC/DG/2018 pour le recrutement d'un cabinet d'expertise/consultant pour l'élaboration d'un manuel de procédures administratives, financières et comptables de l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication (ANTIC):

N°	Noms des candidats pré-qualifiés	Adresses
----	----------------------------------	----------

1	ARC-Audit & Consulting	B.P. 6297– Yaoundé-Cameroun ; Tél : (237) 222 21 36 31 ; (237) 699 90 97 59; E-mail: arconseils@yahoo.fr.
2	CAEAC	B.P. 3223 Douala-Cameroun ; Tél : 233 421 698 ; 233 426 783 ; 243 168 693-233 421; E-mail : caeac_sarl@yahoo.fr / njantaeben@hotmail.com
3	EY-Building a better working world	ECA-Ernst & Young Cameroun; Boulevard de la Liberté; B.P.3340 AKWA Douala-Cameroun

5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget de l'ANTIC, exercice 2018, imputation : 201 100.

La durée prévisionnelle de la prestation :

La prestation doit être réalisée sur une période de douze (12) semaines. Un rapport provisoire pour chaque manuel sera soumis dans un délai de huit (08) semaines après signature du contrat. Les versions finales seront déposées quinze (15) jours au plus tard après réception des observations, en dix (10) exemplaires en version physiques et numériques, après adoption du Conseil d'Administration et prise en compte de leurs recommandations.

6. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **cinq (05) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies** marqués comme tels, devra parvenir à la Direction Générale de l'ANTIC (Direction des Affaires Générales), face Haut-Commissariat au Canada, **au plus tard le 03 décembre 2018 à 12 heures, heure locale** et devra porter la mention :

Appel d'Offres National Restreint en Procédure d'Urgence N°06/AONR/PU/ANTIC/DG/CIPM/2018 du 26 Octobre 2018 pour le recrutement d'un cabinet d'expertise/consultant pour l'élaboration d'un manuel de procédures administratives, financières et comptables de l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication (ANTIC).

«A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement».

Recevabilité des offres :

Les offres parvenues après la date limite de dépôt seront jugées irrecevables.

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant d **'un million deux cent mille (1 200 000) Francs CFA**, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 9 du DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

Les offres ne respectant pas le mode de séparation des offres financières des pièces administratives ne seront pas recevables.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes uniquement par les services émetteurs, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Ouverture des plis :

Elle se fera en deux temps ainsi qu'il suit:

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu **le 03 décembre 2018 à partir de 13 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés, siégeant à la seconde salle de conférence de l'ANTIC sise au 1^{er} étage de l'immeuble abritant la Direction Générale.

A l'issue de l'analyse des offres administratives et techniques, l'ouverture des offres financières sera réalisée dans les mêmes conditions, à une date ultérieure qui sera communiquée aux soumissionnaires ayant obtenu une note technique supérieure ou égale à 80 points sur 100.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

Durée de validité des offres :

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **120 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

7. Composition du dossier

N/A

8. Critères d'évaluation

1) Critères Eliminatoires :

Dossier administratif incomplet ou non conforme ;

Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

Dossiers technique et financier non conformes aux dispositions des pièces 4 et 5 du DAO ;

Non proposition d'un Chef de Mission répondant au profil exigé dans les Termes De Références ;

Présence d'une information de l'offre financière dans les Dossiers administratif ou Technique ;

Omission d'un prix quantifié dans l'offre financière ;

Note technique inférieure au seuil fixé à 80 points sur 100 ;

Absence dans l'offres technique d'une déclaration sur l'honneur par laquelle, le soumissionnaire atteste que, non seulement il n'a pas abandonné de marchés au cours des trois (03) dernières années, et aussi qu'il ne figure pas dans la liste des entreprises défaillantes annuellement établies par le Ministère des marchés publics.

2) Critères d'évaluation :

Le nombre de points attribués pour chaque critère et sous critère d'évaluation est le suivant :

I- Références générales du Cabinet (40 Pts) ;

II- Qualification et expérience du personnel clé pour la Mission (40 Pts) ;

III- Présentation de l'offre (02 pts) ;

IV- Compréhension des Termes De Référence (07 pts) ;

V- Matériel (08pts) ;

VI- Attestation de disponibilité financière (03pts) ;

La note technique devra être supérieure ou égale à 80 points sur 100.

Méthodologie de sélection du Cabinet des Expertises/Consultants :

Le Cabinet d'Expertise/Consultant sera choisi par la méthode qualité-coût, conformément aux procédures décrites dans le précédent DAO.

La note finale N sera calculée par la combinaison pondérée des notes technique et financières suivant la formule ci-après :

$$N = \frac{80 \times \text{Note technique (Nt)} + 20 \times \text{Note financière (Nf)}}{100}$$

La note financière (Nf) est obtenue de la façon suivante :

Soit Fm le montant de la proposition la moins-disante, sa note financière sera prise égale à 100 points.

Les notes des autres soumissionnaires calculées à partir de la note financière de la proposition la moins-disante sera obtenue par la formule :

$$Nf = \frac{100 \times Fm}{F}$$

F= le montant de la proposition considérée.

Le soumissionnaire présentant la note finale la plus élevée sera déclaré adjudicataire du marché.

Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres :

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables à la Direction Générale de l'ANTIC, Direction des Affaires Générales face Haut-Commissariat au Canada, Quartier Bastos-EKOUDOU, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000)Francs FCA**, payables aux heures ouvrables dans les agences de la BICEC au compte : « Compte Spécial : CAS-ARMP ».

9. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction Générale de l'ANTIC, Direction des Affaires Générales sise à Ekoudou Bastos-Yaoundé face Haut- Commissariat au Canada, B.P : 6170 Yaoundé, Tél. : 694 40 58 68.

L'adjudicataire devra prendre attache à la Direction Générale de l'ANTIC, avec la Division des Affaires Juridiques pour toutes les informations et documents nécessaires à l'accomplissement de son travail

10. Evaluation et publication des resultats

N/A

YAOUNDE le 26 Octobre 2018

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

EBOT EBOT ENOW

PRÉFECTURE DU MBAM ET KIM

COMMUNIQUE N°003/C/J11/SAEF/DDMAP-MK/SPM/2018 DU 02 NOVEMBRE 2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/J11/SAEF/CDPM-MK/2018 DU 03 OCTOBRE 2018 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DES TRANSPORTS DU MBAM ET KIM A NTUI, REGION DU CENTRE EN DEUX (02) PHASES.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Préfet du Département du Mbam et Kim (Autorité contractante), communique :

Par DECISION N°003/D/J11/SAEF/2018 DU 02 NOVEMBRE 2018

Le résultat se présente comme suit :

Lot de soumission	Soumissionnaire	Montant lu de l'offre TTC en FCFA	Montant corrigé de l'offre TTC en FCFA	
LOT UNIQUE	GRUPE MAZAL CAMEROUN	44 976 455	44 978 840	

Le soumissionnaire **GRUPE MAZAL CAMEROUN BP : 4999 DOUALA** est retenu pour **LES TRAVAUX DE CO**
DEPARTEMENTALE DES TRANSPORTS DU MBAM ET KIM A NTUI, REGION DU CENTRE EN DEUX (02) PHASES pour le
44 978 840 (Quarante-quatre millions neuf cent soixante-dix-huit mille huit cent quarante) F CFA, et un délai d'exécution de
Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué, et au plus tard dans les sept (07) jours qui s
à **Ntui**, pour l'établissement de la lettre-commande correspondante.

NTUI le 2 Novembre 2018

Le PRÉFET

UM DONNACIEN

CAISSE NATIONALE DE PRÉVOYANCE SOCIALE

PORTANT PROROGATION DE DELAI DE REMISE DES OFFRES OBJET DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 15/AONO/CNPS/DG/CIPM/18 DU 27 JUILLET 2018 POUR LES TRAVAUX DE RENFORCEMENT DES PROTECTIONS CONTRE LES DECHARGES ATMOSPHERIQUES (PARAFoudre, PARATONNERRE, PRISE DE TERRE) DANS LES CPS DE BANYO, YAGOUA, BAMENDA ET SANGMELIMA

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CNPS COMMUNIQUE :

La date de remise des offres, objet de l'Appel d'Offres ci-dessus visé, initialement prévue le **06 novembre 2018** a été reportée au **08 novembre 2018**.

YAOUNDE le 5 Novembre 2018

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MEKULU MVONDO AKAME Noël Alain Olivier

CENTRE D'EXCELLENCE AFRICAINE EN TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

COMMUNIQUE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR DE L'ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES POSTES, DES TELECOMMUNICATIONS ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (**SUP'PTIC**) INFORME LE PUBLIC QU'EN RAISON DE LA PRESTATION DE SERMENT DU PRESIDENT ELU LE 06 NOVEMBRE 2018, L'OUVERTURE DES PLIS RELATIFS A L'APPEL D'OFFRES POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE POUR SUP'PTIC, INITIALEMENT PREVUE LE 06/11/2018 EST REPORTEE AU 07/11/2018 ; LE RESTE SANS CHANGEMENT.

YAOUNDE le 5 Novembre 2018

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

WATCHING Félix

CAISSE NATIONALE DE PRÉVOYANCE SOCIALE

PORTANT PROROGATION DE DELAI DE REMISE DES OFFRES OBJET DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 14/AONO/CNPS/DG/CIPM/18 DU 25 JUILLET 2018 POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU BATIMENT ANNEXE, DE RECUPERATION DES BALCONS EN ESPACES DE TRAVAIL (CONFECTION DES VITRINES) ET DE CONSTRUCTION D'UN PASSAGE POUR HANDICAPES ET PERSONNES A MOBILITE REDUITE AU CENTRE DE PREVOYANCE SOCIALE DE MINBOMAN A YAOUNDE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CNPS COMMUNIQUE :

La date de remise des offres, objet de l'Appel d'Offres ci-dessus visé, initialement prévue le **06 novembre 2018** a été reportée au **08 novembre 2018**.

YAOUNDE le 5 Novembre 2018

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

MEKULU MVONDO AKAME Noël Alain Olivier

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

**PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION
N°009/DC/FEICOM/CIPM/2018 DU 03 OCTOBRE 2018 POUR LA FOURNITURE ET LA MAINTENANCE DES
EXTINCTEURS DANS LES AGENCES REGIONALES DU FEICOM**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DU FONDS SPECIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM),

Communique :

Par décision N°025/D/FEICOM/DG du 05 NOV 2018

L'entreprise ci-après a été déclarée adjudicataire de la Lettre-Commande relative à la Demande de Cotation sus citée.

ADJUDICATAIRE	PROPOSITION FINANCIERE TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION
L'Entreprise LEBES SARL, BP: 12529 YAOUNDE-CAMEROUN	18.499.993 (Dix-huit millions quatre cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-treize) Francs CFA	Quinze (15) jours

Le responsable de ladite entreprise est invité dès publication du présent communiqué, à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine (Service des Marchés et Approvisionnements) du FEICOM à retirer la décision d'attribution de la Lettre-Commande. En outre, l'adjudicataire a 72 heures pour souscrire à ladite Lettre-Commande.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès parution du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP.

Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

YAOUNDE le 5 Novembre 2018

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

AKOA Camille Philippe

COMMUNE DE DEUK

COMMUNIQUEN° 01/C/C/DK/SG/SPM DU 18 OCTOBRE 2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°001/DC/C/DK/SG/SPM/2018 DU 20 SEPTEMBRE 2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE(04) FORAGES EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE DANS LES LOCALITES DE BEIH, MOUZI(PROCHE DE L'EGLISE ET DE LA CHEFFERIE), KOUBOU(QUARTIER SEMBOU A COTE DE L'EGLISE) ET AU MARCHE DE DEUK DANS LA COMMUNE DE DEUK, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE ,EN PROCEDURE D'URGENCE.MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE DEUKFINANCEMENT : PNDP III (IDA) ET COMMUNE DE DEUK

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DEUK (AUTORITE CONTRACTANTE) Communique :

Article 1^{er}: la lettre-commande objet de la consultation susvisée est attribuée au soumissionnaire ci-après :

LOT N°	Attributaire	Montant TTC (en FCFA)	DELAI D'EXECUTION
UNIQUE	ETS ATECBA & FILS BP 33 225 YAOUNDE, Tel : 677 87/89 66/697 05 72 85	31 469 999	Cent vingt (120) jours

Ledit attributaire est invité à se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué au Secrétariat Général de la Commune de Deuk pour établissement de la lettre-commande y relative.

DEUK le 18 Octobre 2018

Le MAIRE

KEEDI GABRIEL

PROGRAMME NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF

**COMMUNIQUE N°035 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATIONS
N°08/MINEPAT/SG/PNDP/CSPM/18 DU 25 SEPTEMBRE 2018 RELATIVE À L'ACQUISITION DES
FOURNITURES POUR VÉHICULES À LA CELLULE NATIONALE DE COORDINATION DU PROGRAMME
NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP)**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Coordonnateur National du Programme National de Développement Participatif (PNDP) communique :

LA SOCIETE 2D TRANSATLANTIC Sarl, BP : 15 515 Yaoundé, Tél : 699 686 485/ 677 704 428 a été retenue comme attributaire de la Demande de Cotations N°08/ MINEPAT/ SG/ PNDP/ CSPM/18 du du 25 septembre 2018 relative à l'acquisition des fournitures pour véhicules à la Cellule Nationale de Coordination du Programme National de Développement Participatif (PNDP).

Le prestataire retenu est invité à prendre attache avec la Cellule Nationale de Coordination du PNDP, au lieu-dit pont-dragages, après la résidence de l'ambassadeur de Côte d'Ivoire, non loin des bureaux de l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO) et du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) pour la suite de la procédure.

Par ailleurs, le Soumissionnaire n'ayant pas été retenu est prié de bien vouloir retirer ses offres sous huitaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, celles-ci seront détruites.

YAOUNDE le 1 Novembre 2018

Le COORDONNATEUR NATIONAL

NGA MARIE MADELEINE

COMMUNE DE DEUK

COMMUNIQUE N° 01/C/C/DK/SG/SPM DU 18 OCTOBRE 2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°001/DC/C/DK/SG/SPM/2018 DU 20 SEPTEMBRE 2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE(04) FORAGES EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE DANS LES LOCALITES DE BEIH, MOUZI(PROCHE DE L'EGLISE ET DE LA CHEFFERIE), KOUBOU(QUARTIER SEMBOU A COTE DE L'EGLISE) ET AU MARCHÉ DE DEUK DANS LA COMMUNE DE DEUK, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE ,EN PROCEDURE D'URGENCE.MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE DEUKFINANCEMENT : PNDP III (IDA) ET COMMUNE DE DEUK

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DEUK (AUTORITE CONTRACTANTE) Communique :

Article 1^{er}: la lettre-commande objet de la consultation susvisée est attribuée au soumissionnaire ci-après :

LOT N°	Attributaire	Montant TTC (en FCFA)	DELAI D'EXECUTION
UNIQUE	ETS ATECBA & FILS BP 33 225 YAOUNDE, Tel : 677 87/89 66/697 05 72 85	31 469 999	Cent vingt (120) jours

Ledit attributaire est invité à se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué au Secrétariat Général de la Commune de Deuk pour établissement de la lettre-commande y relative.

DEUK le 18 Octobre 2018

Le MAIRE

KEEDI GABRIEL

COMMUNE DE DEUK

COMMUNIQUE N° 02/C/C/DK/SG/SPM DU 18 OCTOBRE 2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°002/DC/C/DK/SG/SPM/2018 DU 20 SEPTEMBRE 2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN Puits EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE A BANDA DANS LA COMMUNE DE DEUK, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE ,EN PROCEDURE D'URGENCE.MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE DEUKFINANCEMENT : PNDP III (IDA) ET COMMUNE DE DEUK

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DEUK (AUTORITE CONTRACTANTE) Communique :

Article 1^{er}: la lettre-commande objet de la consultation susvisée est attribuée au soumissionnaire ci-après :

LOT N°	Attributaire	Montant TTC (en FCFA)	DELAI D'EXECUTION
UNIQUE	ETS ATECBA & FILS BP 33 225 YAOUNDE, Tel : 677 87/89 66/697 05 72 85	5 220 000	Soixante (60) jours

Ledit attributaire est invité à se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué au Secrétariat Général de la Commune de Deuk pour établissement de la lettre-commande y relative.

DEUK le 18 Octobre 2018

Le MAIRE

KEEDI GABRIEL

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N° 144/CUD/SG/DIVMAP/2018 PORTANT MODIFICATION DE LA LISTE RESTREINTE ARRETEE A L'ISSUE DE L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 14/ASMI/CUD/SG/DIREM/2018 DU 19 JUIN 2018 RELATIF A LA PRESELECTION DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SUPERVISION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT DANS LA VILLE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2018

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala (CUD), Maître d'Ouvrage, communique :

Les entreprises ci-après, sont présélectionnées à l'issue de l'appel à manifestation d'intérêt suscitée, pour participer à l'Appel d'Offres relatif au contrôle technique et à la supervision des travaux d'entretien des ouvrages d'assainissement dans la Ville de Douala:

Nom des entreprises ou groupement d'entreprises	Contact
LE COMPETING	B.P. : 6718 Douala, Tél. : (237) 699 50 11 77
DIDON SARL	B.P. : 30011 Yaoundé, Tél. : (237) 222 21 84 27
ENDES	B.P. : 2870 Douala, Tél. : (237) 243 2 44 10
ETS YAYA	B.P. : 30011 Yaoundé, Tél. : (237) 222 21 84 27
ETS GSP	Tél. : (237) 698 885 817/654 35 03 56

CAISSE NATIONALE DE PRÉVOYANCE SOCIALE

PORTANT PROROGATION DE DELAI DE REMISE DES OFFRES OBJET DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 15/AONO/CNPS/DG/CIPM/18 DU 27 JUILLET 2018 POUR LES TRAVAUX DE RENFORCEMENT DES PROTECTIONS CONTRE LES DECHARGES ATMOSPHERIQUES (PARAFoudre, PARATONNERRE, PRISE DE TERRE) DANS LES CPS DE BANYO, YAGOUA, BAMENDA ET SANGMELIMA

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CNPS COMMUNIQUE :

La date de remise des offres, objet de l'Appel d'Offres ci-dessus visé, initialement prévue le **06 novembre 2018** a été reportée au **08 novembre 2018**.

YAOUNDE le 5 Novembre 2018

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MEKULU MVONDO AKAME Noël Alain Olivier

CAISSE NATIONALE DE PRÉVOYANCE SOCIALE

PORTANT PROROGATION DE DELAI DE REMISE DES OFFRES OBJET DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 14/AONO/CNPS/DG/CIPM/18 DU 25 JUILLET 2018 POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU BATIMENT ANNEXE, DE RECUPERATION DES BALCONS EN ESPACES DE TRAVAIL (CONFECTION DES VITRINES) ET DE CONSTRUCTION D'UN PASSAGE POUR HANDICAPES ET PERSONNES A MOBILITE REDUITE AU CENTRE DE PREVOYANCE SOCIALE DE MINBOMAN A YAOUNDE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CNPS COMMUNIQUE :

La date de remise des offres, objet de l'Appel d'Offres ci-dessus visé, initialement prévue le **06 novembre 2018** a été reportée au **08 novembre 2018**.

YAOUNDE le 5 Novembre 2018

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

MEKULU MVONDO AKAME Noël Alain Olivier

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

**PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION
N°009/DC/FEICOM/CIPM/2018 DU 03 OCTOBRE 2018 POUR LA FOURNITURE ET LA MAINTENANCE DES
EXTINCTEURS DANS LES AGENCES REGIONALES DU FEICOM**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DU FONDS SPECIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM),

Communique :

Par décision N°025/D/FEICOM/DG du 05 NOV 2018

L'entreprise ci-après a été déclarée adjudicataire de la Lettre-Commande relative à la Demande de Cotation sus citée.

ADJUDICATAIRE	PROPOSITION FINANCIERE TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION
L'Entreprise LEBES SARL, BP: 12529 YAOUNDE-CAMEROUN	18.499.993 (Dix-huit millions quatre cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-treize) Francs CFA	Quinze (15) jours

Le responsable de ladite entreprise est invité dès publication du présent communiqué, à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine (Service des Marchés et Approvisionnements) du FEICOM à retirer la décision d'attribution de la Lettre-Commande. En outre, l'adjudicataire a 72 heures pour souscrire à ladite Lettre-Commande.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès parution du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP.

Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

YAOUNDE le 5 Novembre 2018

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

AKOA Camille Philippe

PRÉFECTURE DU MBAM ET KIM

DECISION N°003/D/J11/SAEF/DDMAP-MK/SPM/2018 DU 02 NOVEMBRE 2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/J11/SAEF/CDPM-MK/2018 DU 03 OCTOBRE 2018 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DES TRANSPORTS DU MBAM ET KIM A NTUI, REGION DU CENTRE EN DEUX (02) PHASES.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**Le Préfet du Département du Mbam et Kim
(Autorité contractante),**

- Vu** La constitution ;
- Vu** Le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu** Le décret n° 2002/003 du 19 avril 2002 portant Code Général des Impôts ;
- Vu** Le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu** Le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu** Le décret n° 2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
- Vu** Le décret N° 2017/094 du 13 mars 2017 portant nomination des Préfets ;
- Vu** Le décret N° 2018/190 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
- Vu** Le décret N° 2018/191 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
- Vu** Le décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu** Le décret n° 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal des marchés publics ;
- Vu** L'arrêté Présidentiel n° 033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur le cahier des clauses administratives générales, applicable aux Marchés Publics de travaux ;
- Vu** La Lettre Circulaire N° 005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature du décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 ;
- Vu** La décision n° 00000114/D/MINMAP/SG/DAJ du 13 février 2018 constatant la composition des Commissions Départementales de passation des marchés publics ;
- Vu** La circulaire N° 002/C/MINFI du 19 juin 2018 modifiant et complétant certaines dispositions de la circulaire N° 001/C/MINFI du 02 Janvier 2018 portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres organismes subventionnés, pour l'exercice 2018;

- Vu** L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/J11/SAEF/CDPM-MK/2018 DU 03 OCTOBRE 2018 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DES TRANSPORTS DU MBAM ET KIM A NTUI, REGION DU CENTRE EN DEUX (02) PHASES.
- Vu** Le procès-verbal d'attribution de la Commission Départementale de Passation des marchés du Mbam et Kim N° 043/PV/CDPM-MK/2018 en date du 01^{er} Novembre 2018.

DECIDE :

Article 1^{er}– Le soumissionnaire **GROUPE MAZAL CAMEROUN BP : 4999 DOUALA** est retenu pour **LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DES TRANSPORTS DU MBAM ET KIM A NTUI, REGION DU CENTRE EN DEUX (02) PHASES** pour le montant **Toutes Taxes Comprises de 44 978 840 (Quarante-quatre millions neuf cent soixante-dix-huit mille huit cent quarante) F CFA**, et un délai d'exécution de **trois (03) mois**.

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication de la Présente Décision, et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent à la **Préfecture du Mbam et Kim à Ntui**, pour l'établissement de la lettre-commande correspondante.

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

NTUI le 2 Novembre 2018

Le PRÉFET

UM DONNACIEN

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

**DECISION N°025 /D/FEICOM/DG DU PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL
OUVERT RELATIF À LA FOURNITURE DU MATÉRIEL INFORMATIQUE AU FEICOM**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL

VU la loi N°92/007 du 14 aout 1992 portant Code du Travail ;
VU la loi N°2017/010 du 12 Juillet portant Statut Général des Etablissements Publics ;
VU le décret N°2018/635 du 31 octobre 2018 portant réorganisation du Fonds Spécial d'Equipelement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM) ;
VU le décret N°2006/299 du 20 septembre 2006 portant nomination de Monsieur **AKOA PHILIPPE CAMILLE** Directeur Général du FEICOM ; VU le décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
VU la Demande de Cotation N°009/DC/FEICOM/CIPM/2018 du 03 Octobre 2018 relative à la fourniture et la maintenance des extincteurs dans les Agences Régionales du FEICOM au titre de l'exercice 2018.

DECIDE:

Article 1er : L'Entreprise **LEBES SARL, BP : 12529 Yaoundé, TEL : 677 142 373/674 720 702**, est déclarée adjudicataire de la Demande de Cotation pour la fourniture et la maintenance des extincteurs dans les Agences Régionales au FEICOM, objet de la Demande de Cotation **N°009/DC/CIPM/FEICOM/2018 du 03 Octobre 2018**, pour un montant de **(18.499.993) Dix-huit millions quatre cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-treize Francs CFA** et pour un délai d'exécution de **quinze (15) jours**, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer l'exécution de la lettre-commande.

Article 2 : Le Responsable dudit établissement est invité à se présenter à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine (Services des Marchés et Approvisionnements) du FEICOM pour l'établissement de la lettre-commande y afférente.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout ou besoin sera. /-

YAOUNDE le 5 Novembre 2018

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

AKOA Camille Philippe

COMMUNE DE DEUK

DECISION N° 01/C/C/DK/SG/SPM DU 18 OCTOBRE 2018 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A LA DEMANDE DE COTATION N°001/DC/C/DK/SG/SPM/2018 DU 20 SEPTEMBRE 2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE(04) FORAGES EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE DANS LES LOCALITES DE BEIH, MOUZI(PROCHE DE L'EGLISE ET DE LA CHEFFERIE), KOUBOU(QUARTIER SEMBOU A COTE DE L'EGLISE) ET AU MARCHE DE DEUK DANS LA COMMUNE DE DEUK, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE ,EN PROCEDURE D'URGENCE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DEUK (AUTORITE CONTRACTANTE),

- Vu** la constitution ;
- Vu** le décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2018/336 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés publics ;
- Vu**
- Vu** la circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
- Vu** la circulaire N°001/C/MINFI du 02 janvier 2018 portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres organismes subventionnés, pour l'exercice 2018
- Vu** le dossier de demande de cotation N° 001/DC/C/DK/SG/SPM du 20 septembre 2018 pour les travaux de construction de quatre(04) forages équipés de pompes a motricité humaine dans les localités de Beih, Mouzi(proche de l'église et de la chefferie), Koubou(quartier Sembou a cote de l'église) et au marche de Deuk dans la Commune de Deuk, Département du Mbam et Inoubou, Région du centre.
- Vu** Le procès verbal de proposition d'attribution du 18 Octobre 2018 de la CDPM/MI

DECIDE :

Article 1^{er}– L'Entreprise ci-après citée est retenue comme adjudicataire de la lettre-commande relative à la Demande de Cotation sus-mentionnée :

N°	ENTREPRISE	MONTANT HORS TAXE (en F CFA)	MONTANT TTC (en F CFA)	DELAI D'EXECUTION
01	ETS ATECBA & FILS BP 33 225 YAOUNDE, Tel : 677 87/89 66/697 05 72 85	26 389 936	31 469 999	120 jours

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 18 Octobre 2018

Le MAIRE

KEEDI GABRIEL

COMMUNE DE DEUK

DECISION N° 02/C/C/DK/SG/SPM DU 18 OCTOBRE 2018 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A LA DEMANDE DE COTATION N°002/DC/C/DK/SG/SPM/2018 DU 20 SEPTEMBRE 2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN Puits EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE A BANDA DANS LA COMMUNE DE DEUK, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE ,EN PROCEDURE D'URGENCE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DEUK (AUTORITE CONTRACTANTE),

- Vu** la constitution ;
- Vu** le décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2018/336 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés publics ;
- Vu**
- Vu** la circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
- Vu** la circulaire N°001/C/MINFI du 02 janvier 2018 portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres organismes subventionnés, pour l'exercice 2018
- Vu** le dossier de demande de cotation N° 002 /DC/C/DK/SG/SPM du 20 septembre 2018 pour les travaux de construction d'un puits équipé de pompe à motricité humaine a banda dans la commune de Deuk, Département du Mbam et Inoubou, Région du centre.
- Vu** Le procès verbal de proposition d'attribution du 18 Octobre 2018 de la CDPM/MI

DECIDE :

Article 1^{er} – L'Entreprise ci-après citée est retenue comme adjudicataire de la lettre-commande relative à la Demande de Cotations sus-mentionnée :

N°	ENTREPRISE	MONTANT HORS TAXE (en F CFA)	MONTANT TTC (en F CFA)	DELAI D'EXECUTION
01	ETS ATECBA & FILS BP 33 225 YAOUNDE, Tel : 677 87/89 66/697 05 72 85	4 377 359	5 220 000	60 jours

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

DEUK le 18 Octobre 2018

Le MAIRE

KEEDI GABRIEL

AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 001/AMI/ARMP/2018 DU 17/10/2018 POUR LA CONSTITUTION D'UN REPERTOIRE DES EXPERTS AUPRES DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE DES MARCHÉS PUBLICS

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1. Contexte

La réforme du système des Marchés publics camerounais consacrée par le Décret no 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics, confère à l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) entre autres missions, celle d'agréer les experts en vue d'une assistance des Acteurs dans le domaine des Marchés Publics.

2. Objet

Dans cet optique, l'ARMP envisage la constitution d'un répertoire des experts auprès des Commissions Centrales de Contrôle des Marchés Publics (CCCMP) qui sont des organes techniques placés auprès du Ministre chargé des Marchés Publics, aux fins de contrôle à priori des procédures de passation des marchés publics initiées et conduites par les Maîtres d'Ouvrage ou les Maîtres d'Ouvrage Délégués, pour les seuils ci-après :

- Travaux routiers (marchés supérieurs à 5 milliards FCFA);
- Autres infrastructures (marchés supérieurs à 1 milliard FCFA) ;
- Travaux de bâtiments et des équipements collectifs (marchés supérieurs à 500 millions FCFA) ;
- Approvisionnements généraux (marchés supérieurs à 250 millions FCFA) ;
- Services et prestations intellectuelles (marchés supérieurs à 100 millions FCFA).

Pour se faire, le Directeur Général de l'Agence de Régulation des Marchés Publics invite les personnes physiques intéressées par ladite prestation à manifester dans les conditions définies ci-dessous, leur intérêt dans un ou plusieurs domaines de compétence énoncés au point IV ci-après.

3. Consistance des prestations

La mission de l'Expert consiste à examiner les aspects techniques des documents reçus du Maître d'Ouvrage ou du Maître d'Ouvrage Délégué et à rédiger un rapport qu'il présente à la commission dans un délai de cinq (05) jours. L'objectif visé est d'éclairer les membres de la commission sur les spécificités du domaine technique concerné par le projet à examiner d'une part, et de veiller d'autre part à chaque étape de la procédure, au respect de la réglementation.

A ce titre, l'Expert devra notamment :

1. pour l'examen du dossier d'appel d'offres (DAO) :

- apprécier l'état de maturité du projet et s'assurer de l'obtention le cas échéant, du visa de maturité y afférent ;
- vérifier la conformité des Cahiers des Clauses Techniques Particulières (CCTP), des Spécifications Techniques (ST) ou des Termes De Référence (TDR) aux normes applicables et aux clauses sociales et environnementales ;
- examiner la conformité du projet de DAO au DAO type en vigueur le cas échéant ;
- s'assurer que les prestations envisagées sont inscrites dans le budget du Maître d'ouvrage ou du Maître d'ouvrage délégué ;
- analyser la corrélation entre les options techniques du Maître d'Ouvrage ou du Maître d'Ouvrage Délégué décrites dans le CCTP/ST/TDR et les besoins exprimés suite aux études préalables ;
- apporter un jugement sur la pérennité des choix du Maître d'Ouvrage ou du Maître d'Ouvrage Délégué exprimés à travers le descriptif technique du DAO ;
- identifier tous les critères et/ou caractéristiques discriminatoires susceptibles de nuire aux principes d'équité ou contraires aux règles de concurrence ;
- vérifier l'adéquation entre les critères et sous-critères d'évaluation, modes d'attribution et les besoins exprimés par le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué ;
- vérifier la programmation et l'harmonisation des marchés de contrôle avec ceux des travaux, notamment en termes de délais, le cas échéant.

2. Pour l'attribution du marché :

- vérifier la prise en compte par le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué des observations à caractère technique émises sur le projet de DAO ;
- vérifier la pertinence des notations et/ou des commentaires du rapport de la sous-commission d'analyse des offres ;
- analyser la qualité technique des variantes proposées par les soumissionnaires et leurs coûts lorsque celles-ci ont été requises dans le DAO ;
- apprécier les offres financières des soumissionnaires en vue de déceler éventuellement celles anormalement basses et formuler le cas échéant, un avis sur la pertinence des sous-détails des prix significatifs.

3. Pour l'examen du projet de marché passé suivant la procédure de gré à gré apprécier l'état de maturité des études (CCTP/ST/TDR) et de s'assurer de l'obtention le cas échéant, du visa de maturité y afférent ;

- vérifier la conformité des CCTP/ST/TDR aux normes applicables et clauses sociales et environnementales ;
- s'assurer que les prestations envisagées sont inscrites dans le budget du Maître d'ouvrage ou du Maître d'ouvrage délégué ;
- vérifier la conformité des clauses administratives du projet de marché avec les dispositions du Dossier de consultation ;
- s'assurer de la disponibilité et de la prise en compte des conclusions des études préalables ;
- examiner la conformité des caractéristiques techniques, des montants et des délais avec l'option retenue ;
- apprécier l'adéquation entre l'offre reçue et les composantes du projet de marché (TDR, devis estimatif, etc) ;
- vérifier la programmation et l'harmonisation des marchés des travaux avec ceux de contrôle, notamment en termes de délais, le cas échéant.

4. Pour l'examen des projets d'avenants :

- analyser la pertinence et la qualité de l'étude préalable justifiant l'avenant lorsque des modifications portent sur les spécifications techniques ou engendrent une incidence financière ;
- relever, le cas échéant, les parts de responsabilité des différents acteurs (Maître d'Ouvrage ou Maître d'Ouvrage Délégué, Maître d'œuvre et entrepreneur) à partir des causes à l'origine de l'avenant ;
- se prononcer sur les coûts et délai prévus dans le projet d'avenant et apprécier le cas échéant, la justesse des prix nouveaux proposés ;
- vérifier que les prestations envisagées sont inscrites dans le budget du Maître d'ouvrage ou du Maître d'ouvrage délégué ;
- vérifier le cas échéant que les variations des quantités avec incidence financière et objet du projet d'avenant, ont été prescrites par ordre de service.

4. Participation et origine

L'Expert est une personne physique remplissant les conditions cumulatives suivantes :

- avoir des qualifications universitaires d'au moins BAC + 3,
- disposer de compétences techniques avérées et d'une expérience professionnelle d'au moins dix (10) ans dans l'un des domaines de compétence énumérés au paragraphe V ;
- être capable de travailler dans un environnement sous pression ;
- justifier de compétences avérées dans la maîtrise des procédures nationales et internationales des Marchés Publics ;
- maîtriser l'usage de l'outil informatique, en l'occurrence le traitement des données (Word, Excel).

Peuvent être Experts, les cadres issus du secteur public, parapublic ou privé et de la société civile ayant une compétence dans les domaines visés au point IV.

5. Financement

La mission de l'Expert sera financée par le budget de l'Etat. Les Experts seront rémunérés selon les modalités prévues par les textes en vigueur, notamment l'arrêté n° 0271/MINMAP/CAB du 27 septembre 2018 instituant et organisant les modalités de rémunération et de paiement basés sur la performance de certains acteurs du système des Marchés Publics.

6. Remises des offres

Les dossiers de candidature devront être déposés sous plis fermés contre décharge au plus tard le 15/11/2018 à 15h30 précises, à l'adresse suivante :
Inspection générale chargée de l'évaluation de la performance (7ème étage) l'immeuble ARMP, porte 9037 à Mballa II, Yaoundé.

Chaque pli portera la mention ci-après :

**APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 001/AMII/ARMP/2018 DU 17/10/2018 POUR LA CONSTITUTION D'UN
REPERTOIRE D'EXPERTS AUPRES DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE DES MARCHÉS
PUBLICS**

7. Composition du dossier

Chaque candidat devra fournir un dossier comprenant :

1. une lettre de manifestation d'intérêt timbrée précisant le ou les domaines de compétence sollicités ;
2. une fiche d'identification fournissant des informations actualisées sur les coordonnées et la qualification de l'expert, qui peut être téléchargée sur le site de l'ARMP, www.armp.cm ou retirée au secrétariat de l'inspection générale chargée de l'évaluation de la performance (7ème étage) l'immeuble ARMP, porte 9037 à Mballa II, Yaoundé.
3. Un curriculum vitae daté et signé par le candidat, indiquant ses qualifications académiques et professionnelles et mettant en exergue ses capacités techniques dans les domaines postulés, assorti de tous les documents justificatifs des expériences dans le domaine d'expertise en marchés publics ;
4. les copies des diplômes, certificats ou attestations dans le(s) domaine(s) sollicités, certifiées par une autorité administrative (Sous-Préfet, Préfet ou Gouverneur) ;
5. pour ceux des candidats dont l'exercice de la profession est assujéti à l'appartenance à un Ordre, ils devront fournir également les justificatifs en cours de validité de leur inscription audit Ordre.

L'Agence de Régulation des Marchés Publics, se réserve le droit de vérifier la conformité des informations données, et l'authenticité des pièces fournies. Toute fausse déclaration entraînera l'élimination du candidat.

8. Critères d'évaluation

Les domaines de compétence concernés par le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'intérêt sont les suivants :

A - Travaux Routiers (Etudes, travaux et contrôle, conception et réalisation)

- A.1. Travaux neufs, réhabilitation ou entretien des routes ;
- A.2. Voiries et Réseaux Divers ;
- A.3. Ouvrages d'art (ponts, dalots, tunnels, digues) ;
- A.4. Travaux de terrassements généraux ;
- A.5. Etudes géotechniques liées aux projets routiers ;
- A.6. Aménagement urbain ;
- A.7. Etudes topographiques ou géodésiques liées aux projets routiers ;
- A.8. Travaux de Génie rural ;
- A.9. Sûreté et sécurité des transports ;
- A.10. Etudes Environnementales liées aux travaux routiers.
- A.11. Equipements et sécurité routière

B - Travaux de Bâtiments et Equipements Collectifs (Etudes, travaux et contrôle, conception et réalisation)

- B.1. Construction, réhabilitation ou réaménagement de bâtiments ;
- B.2. Maintenance de bâtiments ;
- B.3. Architecture ;
- B.4. Urbanisme et Génie urbain ;
- B.5. Cartographie ;
- B.6. Etudes Géotechniques liées aux projets de construction ;
- B.7. Froid et climatisation ;
- B.8. Techniques Industrielles (Electricité, électrotechnique, électronique, etc...) ;
- B.9. Etudes Environnementales liées aux projets de construction.

C - Autres Infrastructures

- C.1. Infrastructures ferroviaires ;
- C.2. Infrastructures portuaires ;
- C.3. Infrastructures aéroportuaires ;
- C.4. Infrastructures hydroélectriques ;
- C.5. Constructions Hydrauliques et Adduction d'eau potable ;
- C.6. Projets d'assainissement ;
- C.7. Hydrocarbures (gaz, pétrole) ;
- C.8. Télécommunications ;
- C.9. Génie mécanique ;
- C.10. Electricité (génie électrique) ;
- C.11. Aménagement portuaire ;
- C.12. Autres travaux de Génie civil ;
- C.13. Génie rural ;
- C.14. Sûreté et sécurité de transport ferroviaire, portuaire et aéroportuaire.

D - Approvisionnements Généraux (Etudes, fournitures, installations et maintenance)

- D.1. Livre, matériel scolaire, pédagogique et didactique ;
- D.2. Equipements sanitaires et matériel biomédical ;
- D.3. Produits Pharmaceutiques et parapharmaceutiques ;
- D.4. Médicaments et pharmacie vétérinaire ;
- D.5. Equipements piscicoles ;
- D.6. Intrants et produits agricoles ;
- D.7. Matériels et équipements agricoles ;
- D.8. Matériel électrique et électrotechnique ;
- D.9. Matériel électronique et télécommunications ;
- D.10. Informatique (hardware : matériel et réseaux, progiciels...) ;
- D.11. Véhicules et engins ;
- D.12. Unités industrielles (ateliers, usines, ...) ;
- D.13. Produits chimiques ;
- D.14. Fourniture des Equipements et d'engins des secteurs : aéronautique, maritime et ferroviaire ;
- D.15. Tout autre approvisionnement.

E - Services et Prestations Intellectuelles (Etudes, audits, enquêtes)

- E.1. Stratégies sectorielles ;
- E.2. Mise en concession des services publics et marchés publics ;
- E.3. Audits et contrôles ;
- E.4. Statistiques et sondage ;
- E.5. Economie de transport ;
- E.6. Métrologie ;
- E.7. Prestations d'assurances ;
- E.8. Expertise judiciaire, financière, comptable etc... ;
- E.9. Toutes autres prestations intellectuelles ;

N.B. : Toute autre expertise non spécifiée dans le présent Avis peut également se manifester.

9. Evaluation et publication des resultats

L'évaluation des propositions des candidats s'effectuera par des jurys mis en place par l'ARMP, sur la base de la qualification des candidats (diplôme dans le domaine d'expertise postulé, attestations de formation dans le domaine des marchés publics), des expériences générales et spécifiques (justificatifs des fonctions occupées ou des participations en qualité d'expert auprès des anciennes Commissions Spécialisées de Contrôle ou Commissions Centrales des Marchés Publics.

YAOUNDE le 17 Octobre 2018

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO JOSEPH

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

ou

Point Focal

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**) : B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- | | |
|--------------------------------------|-----------------|
| ☐ Annuel | 49.000 FCFA TTC |
| ☐ Semestriel | 25.000 FCFA TTC |
| ☐ Trimestriel | 15.000 FCFA TTC |
| ☐ Mensuel | 10.000 FCFA TTC |

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm



LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)



Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur
Smartphone/ Tablette / PC

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière



www.armac.com



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !

CONTACTS AGENCE

CONTACTS PROJET



✉ 6604 Yaoundé - Cameroun
☎ 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
📠 222 20 60 43 / 222 20 33 26
✉ infos@armac.com 🌐 www.armac.com

☎ 222 20 49 17
🌐 Internet : pridesoft.armac.com
✉ Email : pridesoft@armac.com